

LARBAOUI À SÉVILLE

LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT EN QUESTION

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8225 LUNDI 30 JUIN 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PLUS DE 374 000 RECALÉS AU BEM

Le plan de la dernière chance

Page 2

LES MODALITÉS DE LA MICRO-IMPORTATION FIXÉES

LE COMMERCE DE CABAS OFFICIELLEMENT ENCADRÉ

Les modalités et les conditions d'exercice de l'activité de micro-importation, plus connue sous l'appellation de « commerce cabas », sont désormais dévoilées, un peu plus d'un mois après l'annonce de la régulation de l'activité. Un décret exécutif encadrant cette activité a été publié hier dans le dernier numéro du Journal officiel, une semaine après la réunion de travail, présidée par le président de la République, consacrée à la finalisation de ce texte de loi.

Page 5



PROMOTION DU RÔLE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ

Un acquis constitutionnel

Page 4

MÉDÉA

Le théâtre comique reprend ses droits

Page 9

CAN FÉMININE 2024

L'Algérie prête à relever le défi

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PLUS DE 374 000 RECALÉS AU BEM

Le plan de la dernière chance

Malgré un taux de réussite honorable au brevet d'enseignement moyen (BEM) 2025, plus de 374 000 élèves, soit près d'un tiers des candidats, n'ont pas franchi le cap. Le ministère de l'Éducation nationale annonce un plan de réintégration ciblé pour éviter le décrochage scolaire.

L'annonce des résultats du BEM 2025 a été marquée par un taux de réussite global de 67,56%, soit plus de 433 000 élèves admis à travers le territoire. Mais derrière ces chiffres encourageants, se cache une réalité préoccupante. Plus de 32% des candidats n'ont pas obtenu leur brevet. Un constat alarmant, mais qui n'a pas pris de court les autorités. Le ministère de l'Education, via l'Office national des examens et concours (ONEC), met en place un dispositif exceptionnel de réintégration scolaire, avec un accompagnement pédagogique, éducatif et psychologique adapté.

Cinq profils bien définis d'élèves recalés au BEM 2025 bénéficieront de cette mesure exceptionnelle de réintégration scolaire, encadrée par des critères d'équité et de faisabilité. Les élèves de moins de 16 ans auront automatiquement le droit de redoubler dans leur établissement d'origine, même s'ils ont déjà redoublé auparavant. Ceux qui ont été exclus pour des raisons disciplinaires pourront eux aussi reprendre leur scolarité, à condition d'intégrer un autre établissement, afin de favoriser un nouveau départ. De même, les déscolarisés pour absences non justifiées seront autorisés à réintégrer leur collège, à condition de manifester leur volonté de reprendre sérieusement leurs études. Du côté des plus de 16 ans, ceux n'ayant jamais redoublé bénéficieront d'une « chance légale » de redoubler, afin de ne pas couper brutalement leur parcours éducatif. En revanche, les élèves du même âge ayant déjà redoublé devront formuler une demande de réintégration, qui sera examinée par les conseils de classe en début d'année scolaire (2025-2026). Leurs dossiers seront évalués au cas par cas, en tenant compte de leur comportement, de leur motivation et de la disponibilité des places pédagogiques.

Au-delà des chiffres, cette politique vise à préserver les élèves de l'échec durable et du décrochage scolaire, tout en renforçant l'équité et la cohésion sociale. Le BEM, selon les responsables du secteur, est une évaluation des compétences, pas une sanction, dont l'objectif est de détecter les lacunes et d'y remédier.



Un plan pour éviter le décrochage scolaire.

UN LÉGER RECUL PAR RAPPORT AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES

À l'analyse des résultats de cette session, comparés à ceux de l'année précédente où le taux de passage vers le secondaire avait atteint 73,27%, un léger recul a été enregistré, et ce, en dépit des efforts consentis pour améliorer les conditions pédagogiques et administratives dans les établissements.

Ce fléchissement, bien que modéré, trouve son origine, selon les pédagogues, dans un ensemble de facteurs structurels et conjoncturels. Parmi les causes identifiées, figurent notamment les modifications récentes des programmes et contenus scolaires, la pression accrue liée à l'introduction des évaluations trimestrielles, ainsi que les séquelles psychologiques laissées par la crise sanitaire prolongée du Covid-19. À cela s'ajoutent la faiblesse persistante du soutien scolaire, l'absence d'un accompagnement éducatif et d'orientation efficace, ainsi qu'une préparation psychopédagogique souvent insuffisante des élèves pour affronter un examen national décisif.

D'un point de vue pédagogique, cet examen constitue une étape charnière, marquant le passage du cycle moyen au secondaire. Il s'agit donc, selon les pédagogues, d'un baromètre important de la performance du système éducatif à ce niveau. Un constat qui appelle à un renforcement du suivi éducatif et psychologique, notamment en classe de quatrième année moyenne, particulièrement exposée aux risques d'échec.

Dans l'attente de l'ouverture des conseils d'orientation et d'admission prévue le 4 juillet, l'enjeu désormais est que ces résultats, bien qu'en recul, puissent servir de point de départ à une refonte plus ambitieuse du système éducatif, en plaçant la qualité de l'apprentissage au cœur de la réussite scolaire, et non plus des solutions ponctuelles ou de circonstances.

Lynda Louifi

L'école algérienne en France en tête du classement

AVEC un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne nationale, l'Ecole internationale algérienne en France a décroché la première place du classement régional du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour la session de juin 2025, suivie par la wilaya de Tizi Ouzou. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui

M. Saâdaoui a salué la performance de l'Ecole internationale algérienne en France, qui a enregistré un taux de réussite exceptionnel de 88,46 %, affirmant que c'est « la preuve que nos enfants à l'étranger bénéficient d'un suivi rigoureux, en cohérence avec nos objectifs nationaux de qualité éducative ».

Il a également annoncé que la wilaya de Tizi Ouzou, en deuxième position, poursuit, quant à elle, sa tradition d'excellence avec un taux de 73 %. Le ministre a qualifié cette performance de « très honorable », soulignant les efforts continus du personnel éducatif dans cette région. D'autres wilayas comme Boumerdès, Béjaïa ou Alger ont également enregistré des taux supérieurs à la moyenne nationale.

Au plan global, la session 2025 du BEM a enregistré un taux de réussite de 67,56 %, une progression jugée « encourageante » dans un contexte de relance pédagogique. Le ministre a tenu à mettre en avant la contribution de toute la communauté éducative à ce résultat, soulignant que « ces performances sont le fruit d'un effort collectif ».

Mais dans le Sud, le tableau est plus contrasté. M. Saâdaoui s'est dit désolé du fait que la wilaya de Bordj Badji Mokhtar a enregistré les résultats les plus faibles, se plaçant en dernière position. Il a également précisé que huit wilayas au total affichent des résultats faibles, ce qui appelle, selon lui, à un renforcement des moyens et de l'encadrement pour améliorer les performances à l'avenir.

Le premier responsable de l'éducation a également félicité les écoles des Cadets de la nation, qui ont réalisé un sans-faute avec 100 % de réussite, saluant « une rigueur exemplaire dans la formation, qui place ces structures comme références nationales ». Ces résultats concernent notamment les établissements situés à Béchar, Tamanrasset, M'sila et Béjaïa.

Du côté du secteur privé, les résultats sont également jugés « respectables ». Le ministre a néanmoins relevé que ces établissements doivent rester alignés sur les programmes nationaux, précisant qu'« ils ont un rôle important à jouer, mais dans un cadre strictement conforme aux orientations du ministère ». Il a également lancé un appel à ces institutions pour qu'elles ouvrent leurs portes aux cours de soutien, en particulier pour les élèves des classes d'examen.

Le premier responsable du secteur a assuré que le souci d'inclusion a été au cœur du dispositif. Des centres d'examen adaptés ont été mis en place, y compris dans des structures hospitalières, pour les candidats en situation de handicap. M. Saâdaoui a tenu à féliciter les élèves en situation de handicap, lesquels ont obtenu des résultats remarquables. Pour la catégorie des non-voyants, Djaafari a obtenu une moyenne de 17,44 et Mohamed El Khalil Bitam de Biskra a obtenu 17,40. Chez les élèves en situation de handicap moteur, Mohamed Ayoub Mezi de Sétif a décroché une moyenne de 18,01, tandis que Nabil Benhamad de Blida a obtenu 17,94.

Avec émotion le ministre a souligné que « ces jeunes sont une source d'inspiration. Ils prouvent que la détermination et l'intelligence surpassent tous les obstacles », a déclaré le ministre avec émotion.

Par ailleurs, la sortie médiatique de M. Saâdaoui s'inscrit en marge de la visite ministérielle à la phase nationale des deuxièmes Olympiades algériennes de mathématiques. Les élèves présents, parmi les plus brillants du pays, participent à un stage intensif encadré par des enseignants chevronnés et d'anciens médaillés internationaux, aujourd'hui étudiants. Le ministre a fait savoir que cette initiative vise à « préparer efficacement les futurs représentants de l'Algérie dans les compétitions scientifiques internationales ». Selon lui, il s'agit d'un levier stratégique de rayonnement intellectuel. « Notre pays a déjà remporté des médailles sur la scène mondiale. Il est temps de faire encore mieux », a-t-il affirmé.

Hasard ou symbole fort de l'excellence de cette jeunesse, la lauréate nationale du BEM 2025, Meriem Talhaoui, était présente dans l'un des groupes de formation des Olympiades. Originaire de Biskra, elle incarne, selon le ministre, « la convergence parfaite entre excellence scolaire et ambition scientifique ». A cette occasion, le ministre lui a adressé ses félicitations, tout en saluant son entourage familial et son encadrement pédagogique. « C'est un motif de fierté nationale. Elle représente l'Algérie qui gagne par l'intelligence et la discipline », a-t-il déclaré.

Alors que les regards se tournent désormais vers les résultats du baccalauréat, attendus dans les prochains jours, M. Saâdaoui a formulé l'espoir que ces résultats du baccalauréat 2025 soient à la hauteur de ceux du BEM, exprimant sa confiance en la capacité de la jeunesse à continuer de progresser.

Sihem Bounabi

LARBAOUI À SÉVILLE

Le financement du développement en question

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, s'est rendu hier à Séville (Espagne) pour participer à la 4e Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4).

Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette conférence est prévue du 30 juin au 3 juillet. Les participants à cette conférence examineront diverses questions liées à la problématique du financement du développement, notamment l'état de mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba visant à appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en vue de formuler des propositions et des solutions collectives à même de soutenir les efforts de développement et de combler le déficit de financement, selon la même source.

Financer notre avenir. C'est cela le mot d'ordre de cette conférence internationale. Cette édition de Séville représente une opportunité unique de réformer le financement à tous les niveaux, y compris en donnant une impulsion à la réforme de l'architecture financière internationale, et de relever les défis qui freinent l'investissement urgent nécessaire à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Ces conférences internationales sur le financement du développement constituent le seul forum où les dirigeants de tous les gouvernements ainsi que les organisations internationales et régionales, les institutions financières et commerciales, les entreprises, la société civile et le système des Nations Unies se réunissent au plus haut niveau et renforcent ainsi la coopération internationale.



Combler le déficit de financement.

Depuis plusieurs années, cette initiative vise à réunir les gouvernements, la société civile et d'autres acteurs du monde entier dans le but de négocier le programme de financement du consensus international sur le développement durable et la création d'un système financier international plus équitable et plus durable.

Des problématiques liées à cette question seront abordées par les participants, comme le financement public-privé ou la proposition de création d'un organisme fiscal international et d'une réglementation fiscale plus juste. Des ateliers de débats sont prévus à l'occasion de cette conférence internationale. Des experts et des partenaires de cette action tenteront de résoudre les contraintes dites systémiques, à l'exemple de la difficulté de la mise en œuvre des réformes de l'architecture commerciale, technologique et financière dont le développement a besoin.

L'édition de Séville a pour objectif d'établir un cadre mondial renouvelé de financement permettant de mobiliser des volumes de capitaux plus importants à moindre coût. Le document préliminaire appelle à des mesures visant à promouvoir des investissements axés sur les ODD et à réformer l'architecture financière internationale, et ce afin de permettre le changement dont le monde a urgemment besoin.

Pour rappel, le Programme d'action d'Addis-Abeba est un cadre international adopté en 2015 lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Il vise à mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030. Ce programme met l'accent sur le financement du développement en reconnaissant l'importance du secteur privé, des partenariats et de l'innovation.

Cependant, la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable a un coût : selon les estimations de l'ONU, les investissements requis pour atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD) se situent entre cinq et sept milliards de dollars américains par an. Une somme qui ne peut être réunie que si les donateurs publics et privés unissent leurs forces.

Hachemi B.

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'Algérie et l'Inde resserrent les liens

LA MINISTRE des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, a reçu hier l'ambassadrice de l'Inde à Alger, Swati Vijay Kulkarni. Les deux parties ont évoqué le renforcement de la coopération interparlementaire et des échanges institutionnels accrus entre les deux pays. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'inscrit, selon la même source, dans une dynamique de renforcement des relations diplomatiques, avec un accent particulier sur la coopération institutionnelle entre les pouvoirs législatifs des deux États, en sus de jeter les bases d'un partenariat plus étroit dans le domaine parlementaire, à travers l'échange d'expériences, la formation, et le partage des bonnes pratiques législatives.

Au cours de cette rencontre, la ministre a exposé les contours de l'expérience nationale en matière de coordination entre le gouvernement et le Parlement. Un mécanisme, selon elle, devenu un pilier dans la consolidation de l'équilibre institutionnel instauré par la Constitution algérienne. « Notre ministère agit comme une passerelle entre l'exécutif et le législatif, garantissant une synergie constructive au service de l'action publique », a précisé Kaouter Krikou, évoquant également les outils juridiques et les procédures mis en place pour assurer une communication fluide entre les deux sphères du pouvoir.

De son côté, l'ambassadrice indienne a fait part de l'intérêt particulier que son pays porte à l'évolution institutionnelle de l'Algérie. Elle a salué l'engagement du gouvernement algérien en faveur de la transparence et de la concertation parlementaire, tout en exprimant la volonté de l'Inde de renforcer les canaux de communication et de coopération dans ce domaine. « L'Inde attache une grande importance à la diplomatie parlementaire, qui constitue aujourd'hui un levier essentiel dans les relations bilatérales modernes », a-t-elle souligné.

Aymen D.

RELANCE ÉCONOMIQUE

Boughali veut un Parlement moteur

LORS de l'ouverture des travaux parlementaires organisés hier sous le thème « Les politiques publiques économiques sous une vision législative : réalisations… et défis », le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a réaffirmé l'engagement total de l'Assemblée à accompagner les grandes réformes économiques engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a souligné que ces réformes visent à instaurer un modèle de croissance structurelle et durable, rompant avec la dépendance aux revenus pétroliers.

Dans une allocution prononcée en son nom par le vice-président de l'APN, Ahcene Hani, M. Boughali a insisté sur l'importance d'une coordination étroite entre le législatif et l'exécutif, condition essentielle à la réussite de ces réformes et à la transformation structurelle du pays. Selon lui, l'Algérie entre aujourd'hui dans une phase de « renaissance économique », rendue possible grâce à des décisions souveraines et stratégiques. Cette dynamique marque le début d'une nouvelle étape d'édification nationale, orientée vers la modernisation de l'économie et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

M. Boughali a précisé que l'objectif fondamental est de stimuler l'initiative, de dynamiser l'investissement et de diversifier les bases de l'économie nationale. Cette stratégie globale repose sur plusieurs piliers : la rationalisation des dépenses, la justice sociale équitable et la création d'un environnement favorable à un élan économique durable.

Abordant les réformes structurelles, il a salué les avancées enregistrées ces dernières années, notamment au niveau législatif, institutionnel et économique. Il a cité, entre autres, la législation encadrant l'activité économique et commerciale, la nouvelle loi de finances, les efforts pour organiser la vie publique et moraliser la vie politique, ainsi que la restructuration du climat des affaires et la lutte contre la bureaucratie. Tout en reconnaissant les défis d'ordre régional et international, il a affirmé que l'Algérie suit une trajectoire de progrès continue, guidée par une vision stratégique globale et cohérente.

Par ailleurs, le président de l'APN a réaffirmé le rôle actif des députés, non seulement dans l'élaboration des lois mais aussi dans le contrôle rigoureux de la mise en œuvre des politiques publiques. Il a mis en avant des mécanismes tels que les commissions d'enquête, les questions parlementaires et le suivi du bilan gouvernemental annuel, qui permettent aux élus d'évaluer et, si nécessaire, d'interpeller l'Exécutif, dans un esprit constructif.

Dans le même esprit, il a lancé un appel à l'unité nationale et à la mobilisation collective, face aux défis internes et aux menaces extérieures susceptibles de freiner la progression du pays. Il a également plaidé pour une évaluation régulière des politiques publiques, une gestion transparente des finances publiques ainsi qu'un soutien accru aux PME, considérées comme des piliers essentiels pour une croissance économique inclusive et durable.

En conclusion, M. Boughali a salué l'initiative du groupe parlementaire du Front de l'avenir d'avoir confié l'encadrement de cette journée aux compétences internes du Parlement, démontrant ainsi la richesse des expertises nationales. Il a enfin invité l'ensemble des parlementaires à faire de cette rencontre un tremplin pour renforcer le dialogue, enrichir le travail législatif et consolider le lien de confiance entre les institutions de l'Etat et les citoyens.

Khalil Aouir

PROMOTION DU RÔLE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ

Un acquis constitutionnel

La promotion du rôle de la femme dans la société, à travers notamment l'accession des femmes aux postes de responsabilité, traduit un engagement constitutionnel, conforté par les réformes imposées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. C'est ce qu'a indiqué, hier, le bureau du Conseil de la nation dans un communiqué.

Sous la présidence d'Azouz Nasri, le bureau du Conseil de la nation a affirmé que « permettre aux femmes d'accéder aux sphères de décision n'est pas un luxe mais une exigence constitutionnelle et une orientation stratégique », à la veille de la Journée internationale du travail parlementaire, célébrée chaque 30 juin, qui coïncide avec l'anniversaire de la création de l'Union interparlementaire en 1889.

Le principe de parité, tel qu'érigé par la révision constitutionnelle de 2020, est ainsi présenté comme un jalon majeur dans la construction d'une société inclusive. « Ce n'est pas uniquement une réponse à des engagements internationaux, c'est aussi un choix souverain ancré dans notre identité et notre vision du progrès », a précisé le Conseil de la nation.

Ce texte fondamental consacre l'égalité dans l'accès à l'emploi, la représentation politique et la participation économique. L'Etat s'engage ainsi à garantir aux femmes les moyens d'accéder aux postes à responsabilité, aussi bien dans le secteur public que privé.

Le Conseil a, en outre, salué les progrès enregistrés ces dernières années, soulignant que la femme algérienne occupe aujourd'hui des fonctions clés dans l'administration, la magistrature, la diplomatie, l'enseignement supérieur, l'entreprise et l'innovation, affirmant que « la place de la femme dans la société algérienne a connu une transformation profonde. Elle est devenue une actrice incontournable du développement national ». Cette reconnaissance s'accompagne d'un renforcement des politiques publiques destinées à soutenir l'autonomisation économique des femmes.

L'instance a également relevé que les programmes de soutien à l'entrepreneuriat féminin se sont intensifiés, notamment via les dispositifs de microcrédit, les incubateurs, les fonds de soutien à l'investissement féminin et les mécanismes spécifiques destinés aux femmes rurales. « Notre engagement se traduit par des actions concrètes telles que l'accès facilité au financement, l'accompagnement à la création d'entreprise et de programmes spécifiques dans les zones rurales pour lutter contre l'exclusion économique des femmes », a fait savoir le Conseil de la nation.



Une orientation stratégique.

L'un des autres acquis importants soulignés par le Conseil de la nation est la criminalisation des violences faites aux femmes, désormais inscrite dans la Constitution. Des dispositifs de protection ont été renforcés pour prévenir, dénoncer et punir les actes de violence sous toutes leurs formes. Le Conseil de la nation a insisté sur l'importance de consolider ce cadre juridique à travers l'éducation, la sensibilisation et l'écoute active des victimes, assurant que « protéger la femme contre la violence est un devoir d'Etat. Il s'agit d'un enjeu humain, éthique et civilisationnel ».

En outre, l'Algérie, signataire de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), s'est également engagée à mettre en œuvre la Déclaration et le Programme d'action de Pékin de 1995. Ces engagements internationaux trouvent un écho dans l'arsenal juridique national, qui consacre la protection, la promotion et la dignité de la femme algérienne. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, dont l'objectif est de bâtir une Afrique fondée sur l'égalité des chances, où la femme joue un rôle central dans la gouvernance, la paix et le développement.

Le Conseil de la nation a conclu son message en rappelant les paroles fortes du président Abdelmadjid Tebboune, qui considère que « la dignité de la femme est une ligne rouge et sa place dans la société ne fera jamais l'objet d'un compromis ». Une déclaration qui traduit la conviction profonde au sommet de l'Etat, celle d'une Algérie moderne, juste et consciente que valoriser le rôle de la femme dans la société est l'un des piliers essentiels du progrès national.

Sihem Bounabi

DES SOINS DE POINTE À MOINDRE COÛT

L'Algérie adopte les biosimilaires

UNE NOUVELLE ère thérapeutique s'ouvre pour les patients algériens atteints de cancer. L'introduction progressive des médicaments biosimilaires dans les protocoles de soins marque un tournant important dans le paysage de l'oncologie nationale. Dernier exemple en date, le lancement officiel en Algérie d'un biosimilaire du bévacizumab, un anticorps monoclonal largement utilisé dans le traitement de plusieurs cancers, notamment colorectal, pulmonaire et du sein.

Le médicament a été présenté lors d'un événement scientifique organisé, avant-hier à Alger, par les Laboratoires El Kendi, filiale de MS Pharma. Plus de 200 professionnels de santé y ont pris part, témoignant d'un intérêt croissant pour ces alternatives thérapeutiques innovantes et à un coût réduit. « Voir ce biosimilaire enfin disponible pour nos patients algériens est une véritable fierté », a déclaré Nouha Aissat, vice-présidente Specialty Business chez MS Pharma El Kendi.

Le bévacizumab agit en inhibant la formation de nouveaux vaisseaux sanguins qui alimentent les tumeurs, ralentissant ainsi leur progression. La version biosimilaire désormais accessible en Algérie respecte les standards internationaux de qualité et s'inscrit dans une logique d'équité en matière de santé publique.

Les biosimilaires sont des médicaments développés à partir de cellules vivantes, conçus pour être hautement similaires à des traitements biologiques originaux dont les brevets sont arrivés à expiration. Leur efficacité et leur sécurité sont démontrées par des essais rigoureux. Contrairement aux génériques chimiques, ils ne sont jamais des copies parfaites, mais leur équivalence thérapeutique est reconnue à l'échelle mondiale.

Leur principal atout réside dans leur impact économique. En effet, en réduisant significativement les coûts des traitements de pointe, les biosimilaires permettent aux systèmes de santé d'élargir l'accès à des soins auparavant réservés à une minorité.

Invité d'honneur de cette rencontre scientifique, le Pr Fernando de Mora, pharmacologue à l'Université de Barcelone et expert auprès de l'Agence européenne des médicaments (EMA), a souligné l'importance stratégique des biosimilaires dans les politiques de santé publique. « Lorsqu'un seul médicament princeps est disponible, l'accès devient un luxe pour de nombreux patients. Les biosimilaires permettent de lever cette barrière », a-t-il expliqué. Le professeur a insisté sur la nécessité d'un cadre réglementaire strict, comme celui mis en place par l'EMA, pour garantir la sécurité, l'efficacité et la traçabilité de ces médicaments. Il a également rappelé que leur intégration dans les protocoles de traitement ne freine pas l'innovation mais, au contraire, la stimule, et ce en optimisant les budgets santé et en améliorant la couverture thérapeutique.

Au-delà des considérations médicales et économiques, l'arrivée de biosimilaires en oncologie représente une avancée en matière de justice sanitaire. En combinant ces médicaments à ceux d'origine, les autorités de santé peuvent renforcer les politiques de prise en charge du cancer tout en maîtrisant les dépenses.

L'enjeu est double : traiter plus de patients sans compromis sur la qualité, et inscrire l'Algérie dans une dynamique thérapeutique internationale, fondée sur l'accessibilité, l'innovation et la performance.

Pour sa part, le Pr Asma Kerbouaa, chef du service d'oncologie médicale au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), a salué une avancée majeure pour les patients algériens. « Ce nouveau biosimilaire, enregistré en mai 2024, témoigne de la dynamique que connaît l'Algérie dans ce domaine », a-t-elle affirmé, avant de rappeler que les premiers biosimilaires ont été approuvés par la FDA en 2017, et qu'en Algérie, les premiers enregistrements ont débuté en 2021, puis en 2023.

Le Pr Kerbouaa a également évoqué l'importance du partenariat établi entre Saidal et le laboratoire Biocad, qui a permis un transfert de technologie vers l'Algérie. « Cette coopération ouvre la voie à une production locale, ce qui est essentiel pour garantir la disponibilité continue de ces traitements », a-t-elle souligné.

Elle a, par ailleurs, insisté sur les bénéfices multiples des biosimilaires. « Ils facilitent l'accès des patients à des soins de qualité, permettent des économies substantielles et stimulent la concurrence, ce qui fera baisser les prix et augmentera les quantités disponibles », a-t-elle indiqué. Mais pour accompagner cette évolution, le Pr Kerbouaa a insisté sur l'importance d'instaurer une réglementation rigoureuse, qui protège non seulement les médecins et les pharmaciens, mais surtout les patients.

Lynda Louifi

LE DÉCRET EXÉCUTIF ENCADRANT L'ACTIVITÉ PUBLIÉ

Les modalités de la micro-importation fixées

Les modalités et les conditions d'exercice de l'activité de micro-importation, plus connue sous l'appellation de «commerce cabas», sont désormais dévoilées, un peu plus d'un mois après l'annonce de la régulation de l'activité. Un décret exécutif encadrant cette activité a été publié hier dans le dernier numéro du Journal officiel, une semaine après la réunion de travail, présidée par le président de la République, consacrée à la finalisation de ce texte de loi.

Il est donc considéré comme micro-importateur toute personne physique titulaire du statut d'autoentrepreneur qui exerce exclusivement cette activité dans le cadre des conditions fixées dans le décret exécutif publié hier, lequel a tracé les contours de cette activité.

«L'activité de micro-importation désigne les opérations effectuées individuellement par des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'étranger en vue d'importer, pour la revente en l'état, de quantités limitées de marchandises dont la valeur ne dépasse pas 1 800 000 DA par voyage», est-il mentionné dans le texte de loi, qui fixe le nombre de voyages à deux par mois mais aussi la nécessité de déclarer préalablement les marchandises à importer avant chaque opération.

Affirmant que l'activité de micro-importation est exercée exclusivement et personnellement par des personnes physiques titulaires du statut d'autoentrepreneur, le texte prévoit nombre d'avantages et de facilités aux personnes activant dans le cadre de l'»importation cabas».

Les opérateurs bénéficient, en effet, «du privilège de tenir une comptabilité simplifiée de leur activité auprès des services fiscaux compétents au niveau régional», en plus de bénéficier d'une exemption de l'obligation d'immatriculation au registre du commerce et de l'obtention d'une licence d'importation. Les micro-importateurs bénéficient également d'un droit de douane de 5 % et d'un régime fiscal spécial.



Le commerce de cabas encadré.

Par ailleurs, le texte de loi fixe les conditions d'exercice de l'activité. Le microentrepreneur doit «exclusivement» exercer cette activité et ne doit pas avoir d'autre activité lucrative, «que ce soit en tant que salarié, commerçant ou profession libérale», a-t-on précisé, en sus d'une affiliation obligatoire à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés ainsi que l'ouverture d'un compte bancaire en devises au niveau de la Banque extérieure d'Algérie.

Les micro-importateurs doivent être titulaires d'une carte d'autoentrepreneur avec mention «Micro-importation» et obtenir une licence d'exercice de l'activité auprès des services du ministère du Commerce extérieur. Cette licence générale est délivrée, a-t-on expliqué, durant les cinq jours ouvrables suivant le dépôt de la demande et est valable un an, renouvelable. Il s'agit d'une licence personnelle et non apte à un désistement, selon le texte de loi, qui dit qu'une plate-forme numérique est en cours de développement à cet effet.

La nécessité de respecter toutes ces conditions et d'exercer l'activité dans le cadre de la loi a été soulignée, ainsi que le fait que tout refus d'effectuer les procédures de pré-déclaration ou une fausse déclaration concernant les marchandises importées expose la personne à une radiation du Registre national des autoentrepreneurs.

La publication du décret exécutif relatif aux micro-importateurs marque ainsi une nouvelle étape, après l'instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait ordonné, lors du Conseil des ministres du 18 mai dernier, la régularisation de la situation des jeunes exerçant dans le cadre de la micro-importation individuelle. Une activité qui sera désormais exercée dans le cadre de la loi.

Lilia Aït Akli

COOPERATION ALGERIE-KAZAKHSTAN DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE

Création d'un groupe de travail conjoint

LE MINISTRE d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu hier l'ambassadeur de la République du Kazakhstan auprès de l'Algérie, Anuarbek Akhmetov, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables.

Cette rencontre a été sanctionnée par la décision des deux parties de créer un groupe de travail conjoint composé d'experts, à l'effet d'identifier et de concrétiser des projets à même de booster la coopération bilatérale.

Ainsi, le ministre et l'ambassadeur du Kazakhstan ont passé en revue l'état de la coopération entre les deux pays et les perspectives de son renforcement lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, et à laquelle ont pris part la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Tafer, ainsi que le secrétaire d'Etat chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, M. Arkab a présenté la stratégie de l'Algérie pour le développement du secteur de l'énergie et des mines, mettant en exergue les possibilités d'investissement offertes, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures, de la pétrochimie, du développement des infrastructures énergétiques et des industries pétrolière et gazière.

Evoquant les possibilités de coopération en matière de production de l'électricité et des énergies renouvelables, notamment à travers la fabrication d'équipements et le développement des industries connexes, les deux parties ont souligné l'importance de l'échange d'expertises et du transfert de technologie dans les domaines de la transition énergétique et du stockage de l'énergie.

Concernant le secteur minier, les deux parties ont discuté des opportunités d'établissement de partenariats efficaces entre sociétés des deux pays dans le domaine de l'exploitation et de la transformation des ressources minérales.

Lors de la rencontre, le ministre d'Etat a souligné l'intérêt porté par l'Algérie à l'expérience kazakhe dans ces domaines, précisant qu'elle souhaite voir les compagnies kazakhes contribuer à la réalisation des projets en cours et futures.

Il convient de souligner qu'outre le secteur de l'énergie, d'autres secteurs intéressent aussi le Kazakhstan, qui considère que l'Algérie représente une porte vers l'Afrique et que le Kazakhstan est une porte vers l'Asie Centrale.

Ces derniers jours ont, par ailleurs, été caractérisés par un vif intérêt exprimé pour le secteur algérien des hydrocarbures. Dans ce cadre, il convient de rappeler que les géants pétroliers américains, en l'occurrence Chevron et ExxonMobil, ont été reçus en audience par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la fin de la semaine dernière. La compagnie russe Geotech, spécialisée en géophysique pétrolière et minière, a également fait part de son intérêt pour l'Algérie. Son président, Roman Panov, avait été reçu en audience par M. Arkab, jeudi dernier, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine de la recherche et de l'exploration dans les secteurs du pétrole et des mines, à travers des projets prometteurs, en collaboration notamment avec les sociétés Sonatrach et Sonarem. L'attractivité dans le secteur algérien de l'énergie continue donc de se renforcer à la faveur du cadre législatif révisé et considéré actuellement comme propice à l'investissement.

T. Gacem



DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX GISEMENTS

Accord-cadre entre Alnaft et l'omanaise Petrogas

NOUVELLE étape dans la coopération entre l'Algérie et Oman dans le secteur de l'Energie. L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a signé, hier à Alger, un accord-cadre avec la société omanaise Petrogas Exploration & Production L.L.C., portant sur l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie. C'est ce qu'a indiqué ALNAFT dans un communiqué, précisant que cet accord vise notamment le développement de nouveaux gisements, ainsi que l'optimisation de la production des gisements existants.

Selon Alnaft, cette initiative s'inscrit dans sa stratégie de promotion des partenariats internationaux et de valorisation du potentiel énergétique national, en attirant des opérateurs étrangers expérimentés.

La signature de cet accord illustre, selon l'Agence, l'attractivité du domaine minier algérien et la confiance renouvelée des compagnies internationales dans les perspectives du secteur des hydrocarbures en Algérie.

Créée en 1999, Petrogas E&P est une filiale du groupe omanais MB LLC, actif dans plus de 20 pays. Elle est spécialisée dans l'exploration et la production des hydrocarbures, notamment au Sultanat d'Oman, en Egypte, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et au Danemark, a-t-on rappelé.

La signature de cet accord marque ainsi une nouvelle étape dans le partenariat déjà établi entre les deux pays, principalement dans le secteur de l'Energie.

La volonté de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et des Mines a été exprimée par les deux parties, notamment lors de l'entretien qui avait déjà réuni le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab avec le président du Conseil de la Choura du Sultanat d'Oman, Cheikh Khalid Ben Hilal Bin Nasser Al-Maouli. Les deux parties avait passé en revue les relations bilatérales ainsi que les opportunités d'investissement et de partenariat dans le domaine des énergies et des mines et surtout les moyens de les développer.

Le ministre de l'Energie, a aussi affiché, lors de sa rencontre, début de l'année en cours, avec une délégation officielle du Sultanat d'Oman, conduite par le président de l'Autorité d'investissement d'Oman, la disponibilité de l'Algérie à soutenir les projets de coopération et de partenariat relatifs à son secteur. Il faut dire que la coopération économique entre les deux pays se distingue par un partenariat exemplaire dans le secteur énergétique, avec la réalisation d'un important investissement dans le domaine de la production d'engrais, à travers la société mixte «AOA» pour la production d'engrais (urée et ammoniac), détenue par l'entreprise omanaise SPGH et le Groupe Sonatrach.

M. B.

DES TENANTS ET DES ABOUTISSANTS DE L'EMIGRATION DU PROPHÈTE A MEDINE

Par Cheikh Tahar Badaoui



A / DU TRIOMPHE DU MONOTHEISME SUR LE PAGANISME

1) L'ISLAM, HAVRE DE PAIX ET DE SALUT POUR LES ÂMES.

L'avènement de notre glorieux Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, fut, sans nul doute, une bénédiction pour l'humanité entière, en contribuant puissamment par un message, d'essence divine, à la destruction du paganisme, grossièrement matérialiste et en instaurant un renouveau de spiritualité dans un monde qui se trouvait tel que le nôtre, livré aux pires excès et menacé, de perdre son âme.

L'Islam fut une libération pour les esprits, une direction pour les consciences, un havre de paix et de salut pour les âmes. Le Messager de cette paix, de cette miséricorde, de cette prise de conscience de l'humanité en vue d'un meilleur destin, fut le Prophète arabe, le Prophète Mohamed, Salut Divin Sur Lui, miraculeusement illettré, prédit par la Bible et l'Evangile, celui qui devait être non seulement le " Digne des louanges ", « le Glorifié » (pariklytos), mais aussi tel qu'il fut appelé dans le texte grec de l'Evangile qui nous est parvenu, « le Consolateur » (parakletos) par l'effet, peut être, d'un lapsus qui n'était pas si malheureux, sans oublier que même les Quraychites, rendirent tous, hommage à la personne du Prophète, qu'ils qualifièrent de personne exceptionnellement juste et intègre, grâce à Son comportement moral des plus vertueux qu'il manifestait vis-à-vis de Ses concitoyens, jusqu'au moment solennel de la prédication, à partir duquel il devint aux yeux des païens, le sorcier, l'imposteur, donc l'homme à abattre.

Ce fut en effet, l'humanité tout entière qui se voyait tirée des ténèbres vers la lumière, et point uniquement le peuple arabe qui reçut, avec l'Islam, sa promotion historique. Le message de l'Islam naquit à la Mecque, cité marchande, érigée en république, qui contrôlait en ce début du haut Moyen âge, la route des caravanes entre l'Océan indien et le Proche Orient, et qui servait aussi de Métropole religieuse au Hidjaz, et à une bonne partie de la péninsule arabique, grâce à la présence du Sanctuaire plus que millénaire, ou le Temple sacré de la Kaaba.

La prédication du Prophète connut trois étapes : d'abord discrète, puis elle vit son cercle s'étendre lorsque le Prophète reçut l'ordre du Seigneur, Gloire à Lui Seul, d'avertir Ses proches les plus immédiats, enfin elle devint publique par ces Versets « Proclame hautement ce qui t'est ordonné! Détourne toi des païens ! Nous te prémunirons contre les persifleurs ! » (Sourate El Hijr Versets 94-95). C'est ainsi que se manifesta le génie du Saint Coran dans cette progression à la fois logique, rationnelle et divine.

Ce fut ainsi que se poursuivirent publiquement, à la Mecque durant plus d'une décennie, les prédications coraniques du Prophète. Les clairs et saints principes de l'Islam furent dés lors solennellement affirmés envers et contre toutes les fausses croyances, les superstitions, les barbares institutions, les usages inhumains du paganisme. Cette prédication, sapait de fond en comble tout l'édifice aussi vénérable que monstrueux, à l'ombre duquel prospérait une société imbue de valeurs purement matérielles, et prête à sombrer dans le brasier dévorant allumé par ses passions et ses erreurs.

Le nouveau Message est ainsi conçu : Dieu est Un. Chaque âme doit répondre devant Lui dans l'Au-delà, de ses oeuvres en cette vie. L'homme doit s'abandonner en toute confiance à la toute Puissance, à la Bonté ineffable, infinie de Dieu; faire acte de soumission totale à Ses Volontés suprêmes. L'islam tire précisément son nom de cette soumission totale à l'Un qui se traduit par la confiance, crainte révérencielle, l'espérance, et l'amour infini. L'Islam consacre l'idée de paix, de salut. « Salam » car Dieu convie à son Royaume Eternel, qui est essentiellement Demeure de paix, de salut.

C'est à l'Un, à l'Unique, ne ressemblant guère à aucune de Ses créatures, au Seigneur Eternel que l'homme doit s'adresser pour quêter Sa grâce, implorer Son assistance. C'est par la seule inspiration de Dieu que l'homme se trouve être guidé dans la bonne voie, celle de son salut éternel. Guide Suprême, Dieu est aussi seul juge des actes humains ; Il n'est point d'intermédiaire, d'intercesseur entre Lui et Ses fidèles qui tienne, devant Ses arrêts souverains. Se livrer sans réserve à l'Un, sans rien associer à Son autorité, seule reconnue, s'humilier devant Lui, se soumettre à Sa Loi, répudier les passions violentes, chercher la paix du Seigneur : autant de valeurs, à commencer par celle de l'unicité de Dieu, de la survie nécessaire de l'homme dans l'au-delà qui ne pouvaient que soulever la fureur, déchaîner les sarcasmes de toute une caste de païens repus.

Ainsi, si cette prédication ouverte fut bien accueillie d'un nombre appréciable de déshérités, esclaves ou affranchies grecs et iraniens, petites gens de toute provenance qui vinrent se grouper autour de notre Vénéré Prophète, elle eut au contraire, pour effet de susciter le scepticisme railleur, puis bientôt les persécutions de la bourgeoisie opulente. Il y eut fort peu de conversions parmi les personnages de quelque notoriété, hormis celle de l'oncle du prophète Hamza (plus tard martyr de Ouhoud) et du futur Calife Omar ibn Al khattab, qui se trouvait être 1'un des adversaires les plus violents de l'islam.

2) QU'EN EST-IL DE LA RÉACTION DES PAÏENS ??

A mesure que croissait le nombre des convertis, l'animosité sauvage des mecquois païens ira, elle même en s'envenimant de jour en jour, de plus en plus. En effet, les Maîtres battaient sans pitié leurs esclaves convertis. Des gendres du prophète se voyaient contraints de répudier leurs jeunes épouses et notamment Son oncle paternel Abu Laheb qui incita ses deux fils à répudier les deux filles du Prophète.

Bientôt, tout le clan des Hachémites, auquel appartenait le Prophète, se trouvait mis au banc de toute la société mecquoise, par convention expresse qui fut contresignée par les notables Quraychites et affichée au Temple de la Kaaba. On dut, il est vrai, atténuer les rigueurs d'un tel bannissement au bout de quelque temps. On s'était aperçu, comme le Prophète l'avait annoncé du faubourg où il se trouvait exclu, que les mites avaient tout dévoré du document de malheur, affiché contre Lui, hormis le nom "d'Allah"qu'elles avaient respecté.

Ce miracle comme tant d'autres, d'ailleurs, laissait non seulement les païens très indifférents mais plus grave encore, hostiles à ce nouveau Message d'égalité et de justice de telle sorte qu'ils traduisirent toutes les manifestations divines comme provenant de la sorcellerie et de la magie, attitude fort blâmée par le Saint Coran dans les Versets 1 à 5 de la Sourate dite « la Lune": «l'Heure du Jugement approche. La lune s'est fendue en deux tronçons. S'ils voient un prodige marquant, ils s'en détournent et disent : « la magie se poursuit ». Ils crient à l'imposture, se complaisant dans l'erreur, mais tout s'éclairera un jour. Assez de récits leur étaient parvenus, propres à les mettre en garde. Haute sagesse en vérité. Les menaces, pourtant, n'ont servi hélas à rien ».

Le paganisme des premiers temps de l'Islam à l'image de notre progrès libérateur, s'avérait résolument réfractaire à toute tentative de redressement salutaire, de correction bienfaisante. Le Saint Coran servit, dans une large mesure, surtout durant la période ingrate du début, à soutenir, affermir le Prophète, Salut Divin Sur Lui dans la lutte ardue, épuisante qu'il devait mener jusqu'au bout, à Le consoler des déboires, des déceptions qu'il lui arrivait souvent d'essuyer au cours de ses vaines tentatives de la période mecquoise, où il s'entendait ouvertement traité d'imposteur, d'illuminé, de poète délirant, de magicien etc.

Vers l'année 620 de l'ère chrétienne ayant perdu coup sur coup Son oncle Abou Talib et Sa noble épouse Khadîdja, le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui se vit désormais sans soutien. Il chercha à se faire des adeptes en dehors de la Mecque. Sa tentative pour convertir les Thaquifites, habitants d'At-Taif, seconde ville importante du Hidjaz, faillit tourner au drame. Ce fut alors que, profitant des solennités du grand pèlerinage annuel et s'entourant du plus grand secret, notre Prophète s'adressa à des personnalités de " Yathrib", ville située au Nord du Hidjaz, à dix jours de marche de la Mecque (la future Médine de 1'Islam) pour leur exposer les rudiments le la nouvelle Religion et le inviter à y adhérer. Déjà influencés par des prédications de source juive, annonçant la prochaine apparition d'un Prophète en Arabie, les pèlerins médinois se convertirent sur le champ; ils firent promesse solennelle de répandre l'Islam parmi leur frère des deux tribus soeurs, les Aws et les Khazradj. Ils donnèrent rendez-vous au prophète pour les solennités de l'année à venir.

Un grand nombre de conversions fut donc opéré entretemps par la voie de ces premiers pionniers médinois. Les gens de « yathribe » étaient tous désignés, de par les prophéties méssaniques, répandues par leurs voisins juifs pour jouer la carte de l'Islam contre le paganisme, et prêts, tous corps et âme, à offrir bon asile au nouvel Elu de Dieu. L'année suivante, une importante délégation des deux tribus Aws et Khazradj vint confirmer au Saint Prophète l'engagement solennel de l'importante agglomération. Désormais, le prophète était assuré de trouver un refuge sûr, d'où il pourrait braver le paganisme et faire rayonner le culte de la Divinité Suprême, sur toute l'Arabie. Le destin de l'Islam allait par conséquent changer de face. Devant la réaction violente des païens, le Saint Prophète contraint d'ordonner à tous les fidèles musulmans d'émigrer à Médine, à l'instar de leurs compagnons de lutte, émigrant dès les premiers moments de l'Islam, en Ethiopie. Ces derniers se mirent à partir dans la discrétion, de peur d'être empêchés par les Quraychite. Les émigrés cherchaient à préserver leur foi et un lieu favorable pour adorer Dieu. Ni la séparation d'avec leur pays natal, ni l'éloignement d'avec leurs parents et leurs enfants ne leur importaient tant qu'ils agissaient, en cela pour l'amour de Dieu.

Suivra

QUAND UN NÉOCOLONIALISME REMPLACE UN AUTRE

Washington veut un contrôle total de l'Afrique

Sommes-nous à la veille d'une redéfinition de l'ordre néocoloniale en Afrique ? Tout porte à le croire. Après la déroute de l'ancienne puissance européenne en Afrique de l'Ouest, la France en l'occurrence, il semblerait que les Etats-Unis entendent bien la remplacer et combler le vide laissé par le départ des troupes françaises du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal et Côte d'Ivoire) ainsi que de l'Afrique centrale (Tchad). Patiemment, Washington tisse sa toile afin d'avoir la mainmise sur la région.

Par Mahmoud Benmostefa



Cette dépendance crée une situation délicate pour les pays concurrents de la France en Afrique, tels que la Chine, la Russie et l'Inde, d'investir massivement dans ces pays en raison de la possibilité d'une « fixation » de l'économie du pays franc CFA qui pourrait être effectuée par la France. Le contrôle total du système monétaire étant à Paris, la réglementation du franc CFA pourrait également être utilisée comme une « fixation politique et économique » de tout gouvernement africain anti-français. Malgré l'arrimage du franc CFA au franc français et à l'euro, garantissant ainsi de nombreux marchés d'exportation fiables, les États membres africains sont classés au plus bas de l'indice de complexité économique. Ceci est le résultat de l'incapacité des États à produire des produits divers et complexes. Par exemple, en termes d'échanges commerciaux, la France commerce au maximum avec les États africains non francs CFA par rapport aux pays africains francs CFA. Les principaux partenaires commerciaux de la France en Afrique sont le Nigéria, l'Angola, l'Afrique du Sud, le Maroc, la Tanzanie, l'Algérie et la Tunisie, tandis que les membres francs CFA contribuent à moins de 1 % du marché français

« Aucun d'entre eux ne serait un pays souverain aujourd'hui si l'armée française ne s'était pas déployée dans la région », n'a pu que déclarer le président français Emmanuel Macron. Un cuisant constat d'échec que masque très mal cette pique très peu diplomatique du locataire de l'Elysée.

LA FRANCE MISE À MAL

Soudain, les gouvernements pro-français qui prônaient les opérations militaires françaises au Sahel et en Afrique de l'Ouest ont été renversés militairement, à commencer par le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la Guinée. Même les sondages électoraux ont rejeté le président sénégalais sortant Macky Sall, un sympathisant bien connu de la France, lors des élections sénégalaises de 2024. Le PASTEF, un parti anti-français dirigé par Ousmane Sonko, a remporté les élections de mars 2024 avec 54 % des voix, et Bassirou Diomaye Faye est devenu président du Sénégal plus tard en novembre 2024. Le parti a remporté une autre large majorité aux élections législatives En juin 2024, le gouvernement nigérien a révoqué la licence de l'entreprise nucléaire publique française Orano pour extraire du métal utilisé pour l'énergie nucléaire et les armes de la mine d›Imouraren, dans le nord du Niger. Plus tard, en décembre 2024, la société Orano a publié une déclaration affirmant que le Niger avait nationalisé la mine d'uranium de Somair, dont la société détenait 63 % des actions.

Pendant plus de quatre décennies, la France a été fortement dépendante de l'uranium nigérien pour ses centrales nucléaires. Le Niger est le deuxième exportateur d'uranium vers la France, car il contribue à 20 % des 88 000 tonnes d'uranium importées en France. 70 % de l'électricité française est produite à partir de l'énergie nucléaire.

Suite aux expulsions du Mali, du Niger et du Burkina Faso, les troupes françaises restent désormais uniquement à Djibouti et au Gabon, deux pays qui n'ont pas encore manifesté leur intention de modifier leur position sur la coopération militaire avec Paris.

Cependant, la tendance générale est à un éloignement régional de la France, et alors que Paris réévalue son empreinte militaire en Afrique, les analystes débattent de l'avenir de sa coopération en matière de sécurité sur le continent et de sa capacité à sauver son influence déclinante.

LES RAISONS D'UNE DÉBÂCLE

Jean-Hervé Jezequel, directeur du projet Sahel à l'International Crisis Group, considère ces développements comme un tournant historique. Il a expliqué que ce n'est pas le premier cas de retrait de troupes françaises de pays africains, rappelant des événements similaires dans les années 1960, lorsque les anciennes colonies françaises ont obtenu leur indépendance. « Au cours des décennies suivantes, cependant, la France a réussi à redévelopper un accord militaire pour redéployer des troupes », a-t-il déclaré

Ovigwe Eguegu, analyste politique, a souligné que l'engagement militaire de la France en Afrique subsaharienne remonte à 1850, lorsqu'elle a occupé pour la première fois les régions côtières du Sénégal. Jusqu'à récemment, son empreinte n'avait fait que s'étendre, a-t-il déclaré. « Aujourd'hui, les pays de la région ordonnent aux troupes françaises de partir et le 'sentiment anti-français' est l'expression générique citée comme raison. Mais c'est une simplification excessive », a-t-il déclaré. Il a expliqué que si les griefs historiques découlant de la domination coloniale et de l'exploitation économique françaises jouent un rôle dans ce sentiment, « les dynamiques sécuritaires, politiques et géopolitiques temporaires sont à l'origine du changement d'attitude en matière de politique étrangère dans la région ».

Ovigwe Eguegu a souligné que malgré les initiatives de sécurité de premier plan telles que le G5 Sahel et l'opération Barkhane depuis 2013, « très peu de succès ont été obtenus, la situation ne faisant qu'empirer dans des pays comme le Burkina Faso ».

Il a également noté un mouvement nationaliste croissant en Afrique de l'Ouest, citant la justification du Tchad pour l'expulsion des troupes françaises. « Par exemple, la raison invoquée par N'Djamena pour ordonner le retrait des troupes françaises était que le Tchad avait « mûri dans sa souveraineté », a-t-il déclaré.

Jean-Hervé Jezequel a fait écho à ce point de vue, affirmant que de nombreux gouvernements africains ne considèrent plus les interventions militaires françaises comme efficaces. « Il est particulièrement clair qu'au Sahel central, selon eux, la stratégie française contre les insurgés ne fonctionnait pas et que l'idée était de changer les alliances militaires », a-t-il déclaré. « Il y a cette idée que la manière française de mener les guerres n'est en fait pas efficace et, plus précisément, qu'elle n'aide pas vraiment les armées nationales à renforcer leurs capacités », a ajouté Jean-Hervé Jezequel.

Cependant, il a souligné que le retrait des troupes françaises n'est pas uniquement une initiative gouvernementale, mais aussi une réponse directe à la pression publique, car l'appel au retrait des troupes a été une demande majeure des citoyens de diverses nations. Dans les pays où l'expulsion des troupes françaises a eu lieu, « les gens étaient favorables au retrait », a-t-il déclaré. L'avenir de la coopération sécuritaire de la France avec les pays africains reste incertain. Jezequel estime qu'à court terme, il ne peut y avoir de collaboration avec les États du Sahel central - Mali, Burkina Faso et Niger. Alors que d'autres pays, comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Tchad, ont indiqué maintenir leurs liens en matière de sécurité, Jezequel a suggéré que ces partenariats pourraient se concentrer sur la « formation des capacités » plutôt que sur une implication militaire direc Paul Melly, consultant au programme Afrique de Chatham House, estime également que « la formation et les partenariats techniques semblent être la voie la plus efficace ».

Sur le plan diplomatique, la situation de la France n'a pas été aidée par des incidents tels que les propos largement critiqués du président Emmanuel Macron en janvier, où il a déclaré que les pays africains avaient « oublié de dire merci » pour les efforts anti-insurrectionnels de la France au Sahel.

Jean-Hervé Jezequel a qualifié cette déclaration de désastre, affirmant qu'elle n'avait fait qu'attiser l'indignation du public contre la France et forcé les diplomates français à limiter les dégâts. Paul Melly a souligné, quant à lui, que ces remarques étaient « largement perçues comme non seulement stupides mais aussi carrément arrogantes » et avaient provoqué « choc et offense ».

Mahmoud Benmostefa

POINT DE PRESSE DU DIRECTEUR DE LA SONELGAZ À BÉJAÏA

«Nos efforts permettront d'assurer une alimentation permanente en énergie»

Le directeur de la Sonelgaz (Direction de Distribution) de la wilaya de Béjaïa, Bachir Djebbari, est revenu, dans un point de presse, sur les réalisations de la société durant l'année 2024 et le premier semestre de l'année en cours



Il parlé, en effet, du raccordement des foyers, des zones industrielles et zones d'activité et les exploitations agricoles en électricité et en gaz de ville, des agression des réseaux et installations de l'entreprise, de la campagne d'installation des détecteur de monoxydes de carbone et bien d'autres points dont le programme initié pour la protection des équipements et installation exposés aux feux de forêts à l'occasion de la saison estivale.

Il dira : « les nombreuses projets et actions réalisés en 2024 et en 2025 peuvent garantir un passage normal de la saison estivale et garantir un service continu et sans soucis et sans inquiétudes aux populations de la wilaya de Béjaïa ». Et d'ajouter : «des efforts ont été consentis afin de répondre à la demande croissante en énergie notamment, durant la période de fortes chaleurs et à l'afflux des estivants vers la wilaya». Et pour ce faire, « des points noirs ont été identifiés», dit-il, «et un plan a été mis en œuvre et celui-ci s'est matérialisé par le renforcement du réseau de transport et de distribution d'électricité, l'entretien et réparation des équipements de production, la prévention des départs de feu et la lutte contre les incendies, qui affectent les réseaux chaque été».

A ce propos, « l'entreprise a procédé», a-t-il indiqué «à l'installation de 06 transformateurs 220/400 KV et 60/220 KV, 35 lignes haute tension de 935 km de long, 06 stations haute tension d'une puissance de 480 MVA et deux unités mobiles ». Des tranchées pare-feu ont, également, été créés autour des installations en plus des actions d''élagage de la végétation pour limiter la propagation des flammes en cas d'incendies. A ce sujet, 10 km de tranchées avaient déjà été réalisés en 2024 et un autre programme similaire est initié cette année encore». «Ces travaux ont été réalisés dans le but de protéger le réseau électrique et minimiser les dégâts en cas d'incendie», fait-il observer.

En plus de ces tranchées, la Sonelgaz a, également, participé à l'ouverture de pistes forestières dans certaines communes ayant des reliefs boisés ceci aux côtés des services des forêts permettant un accès rapide en accès d'incendies. «Ces actions renforcent la sécurité du réseau électrique et devrait assurer la continuité du service notamment, en période d'été où les risques d'incendies sont permanents», dira le conférencier. M. Djebbari a, indiqué, à l'occasion, que « le taux de pénétration du gaz dans la wilaya de Béjaïa a atteint 73%, avec un réseau long de 7391 km». Pour lui, «ce résultat est un exploit» au regard de sa géographie de la wilaya qui dispose de plus de 70 de reliefs accidentés en plus des oppositions permanentes des riverains et des propriétaires contre la passage du réseau sur leurs terrains. Pour l'électricité, un taux de 93% d'alimentation en énergie électrique est y enregistré pour un réseau de distribution de 8.711 km», indiquant dans le même sillage que «la wilaya de Béjaïa dispose de 412.763 abonnés pour l'électricité et 227.582 abonnés pour le gaz ». Il a, par ailleurs, annoncé que «la wilaya de Béjaïa a bénéficié de 26 bornes électriques pour la recharge des voitures et toutes ont été installées dans différentes communes et lieux adaptés.

N. Bensalem

VISITE DE LA PRÉSIDENTE DE L'ONSC À MASCARA

Vers la formation de 2 400 associations

LA PRÉSIDENTE de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a annoncé, hier, à Mascara, que l'institution organisera, prochainement, six universités d'été de formation au profit de 2.400 associations à l'échelle nationale.

A ce titre, la même responsable a précisé, lors d'un point de presse tenu en marge d'une rencontre interactive et consultative avec les représentants des acteurs de la société civile de la wilaya de Mascara, que « ces universités d'été, organisées pour la première fois et placées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cibleront 2.400 associations sur l'ensemble du territoire national » Elle a ajouté que ces universités aborderont plusieurs thématiques, notamment les droits et les devoirs des associations à travers les différentes wilayas du pays, ainsi que des formations autour des divers défis que connaît la société.

Elle a souligné que ces universités permettront de créer des réseaux et des coalitions entre les différentes associations concernées par cette initiative.

Par ailleurs, la présidente de l'ONSC a affirmé que le nouveau projet de loi sur les associations, qui sera examiné à l'Assemblée populaire nationale, répondra « aux aspirations des différentes associations à travers le territoire national, tout en étant en conformité avec la Constitution, qui consacre la société civile et le principe de la démocratie participative ».

Lors de la rencontre interactive avec les représentants de la société civile de la wilaya de Mascara, Mme Hamlaoui a souligné « la lourde responsabilité qui incombe aux acteurs de la société civile, notamment celle de défendre l'Algérie face aux défis extérieurs, notamment à travers les réseaux sociaux ». Elle a également appelé à « accompagner les citoyens et la société à travers l'organisation d'activités bénévoles diverses, telles que le nettoyage de l'environnement et les actions caritatives et humanitaires ». La présidente de l'Observatoire national de la société civile a, au cours de cette rencontre, écouté les préoccupations et propositions de plusieurs représentants de la société civile de la wilaya. En marge de cette rencontre, une vidéo a été projetée pour présenter la plateforme numérique de l'Observatoire et les services qu'elle offre aux associations, notamment en matière de conseil, de formation et de propositions de solutions aux problèmes rencontrés.

R. R.

FORMATION DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE À ORAN

Une quinzaine de cadres bénéficiaires

VISANT à renforcer les connaissances des membres des commissions locales chargées de l'étude des dossiers de projets d'aquaculture, une quinzaine de cadres de plusieurs régions sont concernés par une session de formation lancée, hier, à Oran.

Dans ce sens, Menouar Meghni Sandid, directeur local du secteur a indiqué que cette session de formation bénéficie à une quinzaine de cadres des régions de l'Ouest et du Sud-ouest du pays. Précisant que cette formation, qui comporte deux volets – administratif et technique –, a pour objectif d'outiller les membres des commissions locales avec toutes les compétences nécessaires pour étudier et valider les projets relatifs à l'aquaculture.

Cette session s'inscrit dans le cadre du programme « Economie bleue », lancé il y a quelques années par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en partenariat avec l'Union européenne, selon la même source. Elle se poursuit jusqu'au 3 juillet prochain et réunit des cadres des wilayas d'Oran, Aïn Temouchent, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Relizane, Bechar et Adrar.

M. Sandid a rappelé que l'étude et la validation des projets d'aquaculture, qui relevaient auparavant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, sont depuis fin 2024 du ressort des commissions locales. Cette décision du ministère de tutelle vise à alléger les procédures administratives pour les investisseurs. La présente formation vise à renforcer les compétences des membres des commissions locales afin de faciliter le traitement des dossiers et réduire les délais d'étude, a-t-il précisé.

R. R.

LE THÉÂTRE COMIQUE REPREND SES DROITS À MÉDÉA

Les grandes lignes annoncées

Sept pièces de théâtre comique seront en compétition à Médéa à l'occasion de la 15e édition du Festival culturel national du théâtre comique, qui se tiendra du 30 juin au 4 juillet 2025. Placée sous le slogan évocateur « Médéa, 100 ans de théâtre », cette édition marque le retour attendu de l'un des rendez-vous majeurs de la scène artistique nationale. C'est ce qu'a annoncé, hier, le commissaire du festival, Saïd Ben Zerga, lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de la culture Hassan Hassani.



Benzerga a souligné que cette édition s'inscrit dans le cadre des festivités nationales du double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, et bénéficie du soutien et de la supervision du ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec la wilaya de Médéa. « Le retour du festival vise à raviver les traditions du spectacle vivant et à célébrer le rôle historique du théâtre dans la ville de Médéa, berceau d'une mémoire artistique centenaire », a-t-il affirmé.

Au-delà de la compétition officielle, le festival propose une riche programmation d'ateliers de formation, de rencontres intellectuelles et de spectacles de rue dans différents quartiers et localités de la wilaya. Deux ateliers artistiques sont prévus : le premier, consacré à l'écriture et à l'interprétation de la mono-comédie, est animé par Abdelkrim Benaïssa ; le second, plus inclusif, est dédié à la création scénique pour les personnes en situation de handicap, sous la direction du metteur en scène Djamel Guermi, assisté par Warda Ouali. Ces initiatives visent à offrir aux jeunes artistes et au public des espaces d'apprentissage, de pratique et de dialogue autour des métiers du théâtre.

Deux grandes rencontres intellectuelles viendront nourrir le volet réflexif du festival. La première, intitulée « En compagnie de Hassan El Hassani », mettra en lumière le parcours de Amar Yazli, écrivain, universitaire et artiste, à travers son œuvre théâtrale et sa contribution à la satire et à la résistance culturelle, notamment en lien avec le théâtre du Sahara occidental. La seconde conférence, « Médéa… 100 ans de théâtre », reviendra sur l'histoire du 7e art dans cette région, son ancrage local et sa participation à la lutte pour l'indépendance. Ces deux rendez-vous permettront de croiser regards académiques, artistiques et mémoriels sur le rôle du théâtre dans la société algérienne. Le jury de cette édition est composé de grandes figures de la scène théâtrale nationale, à savoir, le professeur et critique Mohamed Lamine Bahri, la comédienne Mounira Rouabhi Fissa, l'acteur de théâtre et de télévision Hakim Dekkar, ainsi que le comédien Rabie Ouadjaout. Ensemble, ils auront la tâche de départager les spectacles en compétition selon des critères artistiques, techniques et d'originalité. Les troupes en lice représentent des théâtres régionaux, des coopératives culturelles et des associations actives dans le domaine des arts vivants. Elles se disputeront le prix du « grappillon d'or », récompense suprême de la manifestation, à travers une programmation placée sous le signe de l'humour, de la création et de la transmission.

Fidèle à son esprit de reconnaissance, le festival rendra hommage à des figures majeures du théâtre algérien, à commencer par le professeur Amar Yazli, dont cette édition porte symboliquement le nom. D'autres hommages seront également rendus à des artistes originaires de Médéa ayant marqué la scène nationale, à l'image de l'acteur Abdelkrim Hamadou et du scénographe Mourad Bouchahir. Enfin, pour rapprocher davantage le théâtre de son public, la manifestation investira également les espaces publics avec des spectacles de rue animés par des troupes venues de différentes wilayas, créant ainsi une ambiance populaire et festive dans toute la région. À travers cette dynamique, les organisateurs entendent réaffirmer le rôle du théâtre comique comme levier de lien social, de réflexion collective et de joie partagée, tout en consolidant la place de Médéa comme pôle culturel de premier plan. La cérémonie d'ouverture se tiendra le lundi 30 juin à la Maison de la culture de Médéa, et donnera le coup d'envoi d'une semaine riche en émotions, en humour et en créativité théâtrale. **Aymen Dahmani**

PRIX BERBÈRE TÉLÉVISION DU ROMAN AMAZIGH 2025

Rachid Tighilt primé





LE JEUNE écrivain Rachid Tighilt a remporté la toute première édition du Prix Berbère Télévision du Roman Amazigh, décerné pour son œuvre « Tawkilt tamcumt ». La cérémonie de remise du prix s'est tenue samedi, à la salle des fêtes Le Palais Royal de Timizar Laghbar, dans la commune de Tizi-Ouzou.

Le jury, composé de cinq experts reconnus dans les domaines de la linguistique et de la littérature amazighe, a salué « la finesse narrative et la profondeur humaine du roman », soulignant qu'il témoigne de « la vitalité de l'imaginaire amazigh et de sa capacité à embrasser les enjeux de la modernité ».

Parmi les membres du jury figuraient les universitaires Ramdane Achour, Allaoua Rabhi, Hacene Helouane et Mohand Akli Salhi, rejoints par Tahar Ould Amar, journaliste et écrivain d'expression amazighe.

Les critères d'évaluation portaient sur plusieurs aspects : linguistiques, littéraires, narratifs et culturels. Les œuvres finalistes avaient bénéficié d'une large exposition médiatique à travers des émissions spéciales diffusées sur Berbère Télévision, assurant leur promotion auprès d'un public large et engagé. La liste restreinte des trois finalistes avait été dévoilée le mercredi 4 juin lors d'une conférence de presse à l'hôtel Le Relais Vert, à la sortie est de Tizi-Ouzou, sur la route de Takhoukht.

Outre Rachid Tighilt, les finalistes de cette édition étaient Farida Sahoui pour « Aggus » (éditions Talsa, 2024), et Rachida Ben Sidhoum pour « Tigusa n tissas » (éditions Imtidad). Le lauréat, en plus de la reconnaissance littéraire, a reçu une récompense financière de 500 000 DA ainsi qu'un plan de promotion médiatique d'envergure via les programmes et plateformes de Berbère Télévision.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive, en présence de nombreuses personnalités du monde littéraire et culturel, des universitaires, des éditeurs, ainsi que des artistes amazighs. Des prestations musicales ont ponctué la soirée, qui a également été marquée par la remise de diplômes d'honneur à des auteurs de romans en tamazight ayant été distingués lors d'autres compétitions littéraires.

Les organisateurs ont tenu à rappeler l'importance de cette initiative, soulignant que ce prix vise à bâtir des passerelles entre les générations d'écrivains, tout en encourageant l'émergence de nouveaux talents dans la littérature amazighe contemporaine.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

PORTRAIT D'UNE FEMME INSPIRANTE

Djouher Amhis Ouksel à l'écran

UN FILM documentaire consacré à la pédagogue et auteure Djouher Amhis Ouksel, intitulé « Et si on parlait de toi », a été projeté avant-hier soir à la cinémathèque d'Alger devant un public nombreux. Réalisé par Ali Mouzaoui, ce film de 52 minutes, extrait de 30 heures d'enregistrement, retrace le parcours exceptionnel de cette enseignante dévouée et engagée. La projection s'est déroulée en présence de personnalités du cinéma algérien, dont Adel Mekhalfia, directeur de la cinémathèque, Zineddine Arkab du Centre algérien de développement du cinéma (CADC), ainsi que le réalisateur Ali Mouzaoui et le cinéaste Amar Tribèche. Ce dernier a qualifié le documentaire de « chef-d'œuvre ».

À travers une approche poétique et méditative, le film mêle témoignages et scènes d'illustration jouées par de jeunes comédiens, dans des décors chargés de souvenirs. Ali Mouzaoui souligne que Djouher Amhis Ouksel, à l'image de grandes figures féminines comme Taos Amrouche et Assia Djebbar, incarne une mémoire vivante et un exemple inspirant pour la jeunesse algérienne. Dans ce portrait intime, Djouher Amhis Ouksel évoque avec sérénité la fin de la vie, invitant à savourer pleinement chaque instant, « se riant du temps qui passe ».

A. D.

MEETING INTERNATIONAL EN BELGIQUE - 200 MÈTRES :

Victoire de l'Algérien Skander Djamil Athmani

LE SPRINTER algérien Skander Djamil Athmani a remporté le 200 mètres d'un meeting international d'athlétisme, disputé samedi en Belgique, avec un chrono de 20.96.
Sur le podium de cette course, l'international algérien a devancé deux Belges, Olivier Lifrange (2e en 20.97») et Timber Huysmans (3e en 21.20»).Le mérite d'Athmani est d'autant plus grand qu'il a remporté cette course en bravant un vent défavorable de 1,9 mètre/seconde, sans parler de la résistance farouche de Lifrange, qu'il a battu au sprint, avec un centième de seconde d'avance.Une nouvelle victoire, qui confirme l'excellente forme dans laquelle se trouve actuellement l'international algérien, ayant remporté de nombreuses courses au cours des trois derniers mois, y compris sur 100 mètres.

CYCLISME SUR ROUTE / CHAMPIONNAT NATIONAL 2025 (COURSE EN LIGNE/ELITE)

Hamza Yacine sacré à Tlemcen

LA COURSE en ligne (Elite/Messieurs) du Championnat national de cyclisme sur route, disputée samedi sur une distance de 183 kilomètres à Tlemcen, a été remportée par Hamza Yacine, de l'équipe Madar Pro-Team, ayant réussi un chrono de 4h50:56.Sur le podium, il a devancé ses deux coéquipiers chez Madar Pro-Team, respectivement Hamza Mansouri et Hamza Amari, qui ont été crédités du même chrono.La course a été relativement intense et a été marquée par pas moins de 35 abandons, y compris de la part de certains internationaux, comme El Khassib Sassane, Ayoub Sahiri, Mohamed Achraf Amellal et Abderaouf Bengayou.En effet, sur les 68 coureurs engagés dans cette course, seuls 22 ont
franchi la ligne d'arrivée, alors que les onze restants n'ont même pas pris le départ de la course.C'est donc une belle revanche que prend la «MPT» sur le MC Alger, qui
avait dominé l'épreuve du contre-la-montre individuel, disputée jeudi, sur une distance de 27,4 kilomètres.C'est en effet «Le Doyen» qui avait survolé cette épreuve, aussi bien chez les seniors que chez les moins de 23 ans, en s'imposant respectivement par Azzedine Lagab et Zakaria Ali Sahiri. Finalement, la Madar Pro-Team lui a rendu la pareille, en dominant outrageusement la course en
ligne.Dimanche a été laissé comme journée de repos, pour que les athlètes puissent se ressourcer et se préparer en prévision des épreuves de vélo tout terrain, prévue lundi.

CAN FÉMININE 2024

L'Algérie prête à relever le défi

Du 5 au 26 juillet 2025, le Maroc accueillera la 15e édition de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine de la CAF TotalEnergies. Ce tournoi, devenu un événement majeur du football féminin africain, rassemblera 12 équipes qui s'affronteront pour succéder à l'Afrique du Sud, tenante du titre en 2022.



Pour cette édition, la Confédération africaine de football (CAF) a publié un guide complet, riche en chiffres clés, en rappels historiques et en présentations des sélections engagées. L'Algérie, qualifiée pour la sixième fois de son histoire, sera bien présente dans cette phase finale.Depuis la réforme de 2022, le format de la CAN Féminine se compose de trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, accèdent aux quarts de finale. Si cette édition 2024 ne sera pas qualificative pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, elle n'en reste pas moins un rendez-vous crucial pour le développement du football féminin sur le continent. À noter également, l'effort important de la CAF, avec le soutien de TotalEnergies, qui a permis d'augmenter les primes de 975 000 à 2,4 millions de dollars. Le guide officiel de la compétition propose aussi une rétrospective impressionnante des performances des nations engagées. Le Nigeria, onze fois champion d'Afrique, dont deux fois sous un précédent format (élimination directe en 1991 et 1995), domine l'histoire du tournoi devant la Guinée-Equatoriale (2 titres en 2008 et 2012) et l'Afrique du Sud (2022). Il détient également le record du plus grand nombre de participations (14) et de matchs disputés. À l'inverse, plusieurs sélections comme le Cameroun ou le Maroc courent toujours après un premier sacre.

L'ALGÉRIE N'A JAMAIS DÉPASSÉ LE 1ER TOUR EN 6 PARTICIPATIONS

La CAF a également pris soin de présenter en détail chacune des équipes participantes. Pour l'Algérie, qualifiée après avoir éliminé l'Ouganda (2-1 à l'extérieur, 1-1 à domicile) puis le Burundi (5-1 à Alger, 1-0 à Bujumbura), cette sixième participation est l'occasion de franchir un cap. Les Vertes n'ont en effet jamais dépassé le premier tour lors de leurs précédentes apparitions. Le sélectionneur national, Farid Benstiti, a dévoilé le 24 juin 2025 une liste de 26 joueuses pour cette CAN, dans laquelle l'expérience côtoie de jeunes espoirs du football algérien.L'équipe algérienne devra batailler dans un groupe relevé, puisqu'elle affrontera successivement le Botswana, la Tunisie et le Nigeria. Ce dernier, favori naturel du tournoi, représente un défi de taille. La Tunisie, quant à elle, a montré des progrès constants ces dernières années, tandis que le Botswana reste une équipe imprévisible. Pour les coéquipières de Ghoutia Karchouni, l'objectif est clair : franchir pour la première fois le cap du premier tour et se hisser dans le tableau final. Ce tournoi constitue aussi une vitrine importante pour le football féminin algérien, en pleine structuration. Soutenue par une dynamique continentale et des réformes ambitieuses de la CAF, l'équipe nationale féminine espère écrire une nouvelle page de son histoire.

LINA BOUSSAHA : «NOTRE OBJECTIF EST DE REMPORTER LE TITRE»

L'équipe nationale féminine de football prendra part à la 13e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (reportée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet prochain, avec l'objectif de remporter le titre de la compétition, a déclaré le milieu de terrain des «Vertes», Lina Boussaha.
«Nous avons énormément travaillé sur le plan physique avec des séances très fortes en intensité, sans oublier le volet tactique qui est très important dans ce genre de
compétitions. Notre objectif principal est de gagner le titre, mais avant il faut penser à passer la phase de groupes et jouer après match par match. Je sais qu'en face il y aura
des équipes très solides à l'image du Nigéria et de la Tunisie, mais l'Algérie est une grande nation de football.», a déclaré Boussaha dans un entretien à la FAF.TV.Les «Vertes», absentes lors des deux dernières éditions, signent leur retour sur le plan continental. Elles évolueront dans le groupe B, avec le Nigeria, le Botswana et la Tunisie.Elles entreront en lice le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), avant d'enchaîner contre leurs voisines tunisiennes, le jeudi 10 juillet. Les capées de Benstiti bouclеront le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet.
«Je sais que le Nigéria est un poids lourd qui a gagné plusieurs trophées. La Tunisie est expérimentée, et le Botswana peut créer la surprise. Il y a une bonne cohésion au sein du groupe avec un mélange entre le dynamisme et l'expérience, encadré par un grand staff technique. Maintenant, c'est de croire en notre force collective et réaliser l'exploit comme c'était le cas chez les garçons lors de la CAN-2019.», a dit la sociétaire d'Al-Nassr d'Arabie saoudite.Avant de prendre part à la CAN-2025, les «Vertes» disputeront deux matchs amicaux : le premier face à la RD Congo, le dimanche 29 juin 2025 à 17h00, et le second
face au Sénégal, le mardi 1er juillet 2025 à 20h00. Les deux rencontres se tiendront au stade Mustapha-Tchaker de Blida.Douze pays prendront part à ce tournoi continental, répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que
les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet. Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de la finale, programmée le 26 juillet.L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

Farid Boukaïs nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme

LE PRÉSIDENT de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou Farid Boukaïs, a été élu samedi à Alger, nouveau président de la Fédération algérienne de la discipline (FAA), après avoir terminé largement en tête du suffrage, organisé à la salle de conférences du centre de regroupement et de préparation des élites sportives à Souidania. Boukaïs a récolté 45 voix, au moment où son principal concurrent, l'ancien président de la FAA, Amar Bouras, n'en a récolé que 30 voix.Les deux autres candidats à la présidence de l'instance, Mourad
Mahour-Bacha (ancien champion du décathlon) et Abderrahmane Morceli (ancien
athlète et entraîneur spécialisé dans le demi-fond), eux, ont récolté respectivement sept et cinq voix.Au départ, il y avait six candidats à la présidence de la FAA, mais 24
heures avant la tenue de cette assemblée générale élective (AGE), deux d'entre eux ont décidé de se retirer. Il s'agit d'Adem Hecini (ancien international du demi-fond) et Amine Hafed (ancien champion du décathlon).Le quorum a été atteint en présence de 89 membres sur les 115 qui composent l'assemblée générale de la Fédération algérienne d'athlétisme,
avec à leurs côtés un représentant du ministère des Sports, ainsi que plusieurs anciens champions du monde et olympiques de la discipline. Boukaïs est appelé à remplacer le président démissionnaire Yacine Louail, qui avait rendu le tablier en mai dernier, pour, avait-t-il indiqué «des raisons personnelles, qui l'empêchent de poursuivre sa mission».Louail avait été élu à la tête de la Fédération algérienne d'athlétisme fin février 2021. Il avait succédé à l'ancien président Abdelhakim Dib, avant d'être reconduit pour le nouveau mandat olympique 2025-2028.
«Tout d'abord, je tiens à remercier les membres de cette honorable assemblée pour la confiance qu'ils ont placé en moi et je m'engage à faire de mon mieux pour relancer la discipline, redorer son blason et raviver ses gloires passées. Je pense qu'il est primordial de commencer par rassembler la grande famille de l'athlétisme algérien autour d'un but commun, car c'est cela qui nous permettra de travailler dans de bonnes conditions», a déclaré Boukaïs après son élection.»Du point de vu résultats techniques sur le plan international, l'athlétisme est toujours la discipline N1 en Algérie», a-t-il également
tenu à rappeler, avant de promettre qu'il fera de son mieux pour la porter encore plus vers l'avant.Le nouveau président de la FAA a reconnu que la mission s'annonce difficile et que la réussite sur le terrain exige d'importantes ressources, humaines et financières, affirmant, toutefois, «qu'avec le soutien de tous, nous parviendrons».

USMA

Dziri donne la priorité aux Rouge et Noir

Bien qu'il n'ait toujours pas signé son contrat, Saïd Allik poursuit ses fonctions le plus normalement du monde. Après avoir convoité quelques joueurs, un dossier sur lequel il travaille en étroite coordination avec le manager général Hamza Aït-Ouamar, le premier responsable du volet sportif au club s'est penché sur le dossier du futur entraîneur.

Il privilégie par la piste locale et c'est sur Billel Dziri qu'il a jeté son dévolu, une information parue déjà dans ces mêmes colonnes il y a quelques jours. Ce dernier a vu sa cote augmentée à la suite à son très bon parcours avec le Paradou AC. Alors que ce dernier veut le garder et le reconduire à la tête de la barre technique du club en prévision de la saison prochaine, Dziri est aussi convoité par plusieurs clubs des Ligues 1 et 2. Aux dernières nouvelles, le président du RC Kouba Salim Messani l'a contacté en lui faisant une offre alléchante, mais l'ancienne coqueluche des supporters usmistes a fini par la décliner. Non seulement parce qu'il veut continuer à exercer en Ligue 1, mais tout simplement parce qu'il donne toujours la priorité à l'USMA. A cet effet, nous avons appris qu'il a donné parole à Allik pour s'assoir autour d'une table après la finale de la Coupe d'Algérie et entamer ainsi concrètement les négociations. Une source proche du concerné nous a révélé qu'il est très emballé par un retour à la formation de Soustara car la challenge sportif est le plus intéressant, avec notamment une participation en Coupe de la CAF lors du prochain exercice. Apparemment, Billel Dziri tient la corde pour le poste de futur entraîneur de l'USMA, mais tout sera plus clair après son entrevue avec Allik.



BOUKHANCHOUCHE INCERTAIN POUR LA GRANDE FINALE

Outre Kevin Mundeko, Salim Boukhanchouche est incertain pour la finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad. Le staff médical du club va faire de son mieux afin de le récupérer dans les plus brefs délais. la participation de Salim Boukhanchouche pour la finale de la Coupe d'Algérie demeure incertaine. A une semaine seulement de ce grand et important rendez-vous, on ignore encore s'il sera rétabli avant la fin de la semaine en cours ou bien il sera contraint d'y faire l'impasse. Une chose est sûre, le staff médical du club va faire de son mieux afin de le récupérer dans les brefs délais, en soumettant le joueur à des soins intensifs, en espérant le voir réintégrer de nouveau le groupe dans les jours à venir. Outre Salim Boukhanchouche, Kevin Mundeko est, rappelons-le, également incertain pour la grande finale. Le défenseur congolais est certes rétabli de la méchante blessure dont il souffrait au niveau de la cuisse, mais il n'a pas encore eu le feu pour reprendre les entrainements collectifs par mesure de précaution. Il doit d'abord achever le programme qui lui a été préconisé avant de réintégrer le groupe. Deux joueurs que l'entraîneur Mohamed Lacet souhaiterait récupérer cette semaine vu leur très grand poids au sein de l'équipe. Alors que Mundeko est un élément incontournable en défense, Boukhanchouche demeure une pièce maîtresse dans le milieu du terrain. Le coach va beaucoup miser sur lui vu sa grande combativité et son expérience

LE CRB FONCE SUR DIB

Les dirigeants du CR Belouizdad continuent de préparer la saison prochaine et cherchent à se renforcer avec des éléments de valeur. D'ailleurs, d'après une de nos sources, les Rouge et Blanc ont contacté le meneur de jeu du CS Constantine, Brahim Dib. En plus de préparer la finale de la Coupe d'Algérie, les dirigeants du Chabab continuent de travailler comme il se doit sur la préparation de la saison prochaine et ont d'ores et déjà commencé à bouger dans tous les sens pour essayer de trouver des renforts de qualité et satisfaire les demandes de l'entraîneur en chef de l'équipe, Sead Ramovic. Les dirigeants scrutent le marché comme il se doit et veulent recruter des joueurs qui vont apporter le plus escompté et qui pourront aider le Chabab à lutter pour gagner des titres mais aussi pour aller loin dans la compétition africaine. Dans ce sens et selon une source généralement bien informée, les dirigeants belouizdadis visent à recruter un meneur de jeu, un poste qui a fait défaut au cours de cette saison. Leur choix semble s'être porté sur le capitaine du CS Constantine, Brahim Dib. Auteur d'une belle saison avec les Vert et Noir, le joueur reste une valeur sûre et l'un des meilleurs à son poste. C'est ce qui motive donc les Belouizdadis puisqu'un dirigeant du club a parlé à Dib et a pris toutes sortes d'informations et lui a demandé s'il était intéressé par le fait de signer au CRB la saison prochaine. Dib n'est cependant pas le seul joueur du CSC à avoir été contacté par les dirigeants du Chabab puisqu'un autre élément et non des moindres lui aussi a été ciblé.

MCA : le Mouloudia veut Belkhir

À L'APPROCHE de la finale de la Coupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et l'USMA, l'ailier Islam Belkhir est au centre de nombreuses convoitises. Son contrat avec le CRB arrive à son terme, et il n'a toujours pas prolongé. Une situation qui attise l'intérêt de plusieurs clubs, dont le Mouloudia d'Alger, sacré champion cette saison. Le MCA cherche un ailier percutant pour renforcer son secteur offensif. Le profil d'Islam Belkhir plaît beaucoup en interne. Rapide, à l'aise en un-contre-un, capable de faire la différence balle au pied, l'enfant du CRB est perçu comme un renfort capable d'apporter un vrai plus à l'animation offensive du Doyen. Il pourrait, à son tour, suivre les pas d'Akram Bouras, qui avait quitté le CRB pour le MCA l'été dernier et s'est rapidement imposé comme un joueur clé. Cependant, à ce stade, aucune discussion formelle n'a été engagée entre Belkhir et le Mouloudia. Le joueur reste concentré sur la finale de la coupe, qu'il aborde avec ambition. Du côté du MCA, on préfère patienter et respecter cette étape importante avant d'entrer dans le vif du sujet. La direction se tient prête à avancer si une ouverture se présente après la rencontre. Mais le Mouloudia n'est pas seul sur le dossier. Plusieurs grands clubs du championnat, à commencer par l'USMA, sont également sur les rangs. La JSK, le CSC et l'ESS surveillent de près la situation, dans l'espoir d'attirer un joueur libre, jeune et expérimenté.



La lutte s'annonce donc serrée. Reste à savoir si le projet sportif du MCA, porté par une qualification à la Ligue des champions, pèsera dans la balance. Belkhir pourrait y trouver un nouveau défi à la hauteur de ses ambitions. En attendant, le Mouloudia garde le contact à distance. Mais il est clair que dès la finale passée, le dossier pourrait très vite s'accélérer. Pour Islam Belkhir, l'été s'annonce décisif.

MERCATO : MOHAMED-AMINE TOUGAÏ PROLONGE FINALEMENT !

MOHAMED AMINE Tougaï poursuit l'aventure avec l'Espérance Sportive de Tunis. Le défenseur central international algérien a trouvé un accord définitif avec la direction du club pour prolonger son contrat de deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en juin 2027. Arrivé au sein du club tunisien en janvier 2020, Tougaï s'est rapidement imposé comme l'un des piliers de la défense espérantiste. À seulement 24 ans, il est déjà considéré comme un cadre aussi bien en club qu'en sélection nationale. Son sens du placement, son impact physique et sa régularité ont été des atouts majeurs dans les performances récentes de l'EST, tant sur le plan local que continental. Cette prolongation met également un terme aux nombreuses spéculations entourant son avenir. Ces dernières semaines, plusieurs médias annonçaient un intérêt pressant de la part de clubs du Golfe, notamment du côté d'Al Ain aux Émirats arabes unis. Malgré ces sollicitations et alors que son contrat initial expirait dans quelques jours, Tougaï a préféré poursuivre au Parc B et renforcer sa fidélité envers l'Espérance. Pour les dirigeants du club tunisien, cette prolongation est une excellente nouvelle et une preuve supplémentaire de leur volonté de conserver une base solide en défense. Quant au joueur, ce nouveau contrat traduit sa confiance dans le projet sportif de l'Espérance et son attachement au club.Mohamed Amine Tougaï sera donc lié aux Sang et Or jusqu'en 2027, avec la ferme intention de continuer à briller sous les couleurs de l'un des plus grands clubs du continent africain.

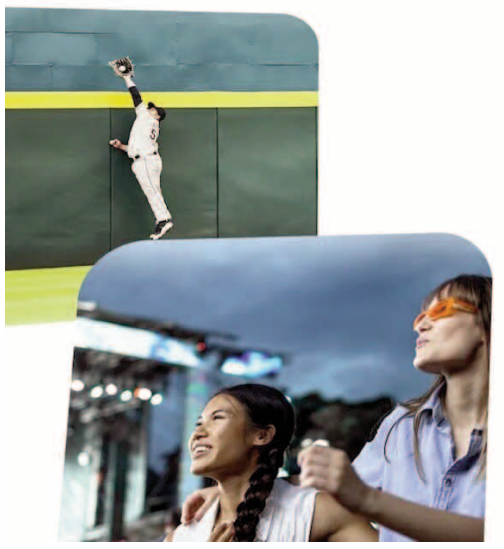
LEEDS UNITED PASSE À L'ACTION POUR ABDELLI

LEEDS United, promu en Premier league anglaise, après deux saisons au purgatoire, a décidé de passer à l'offensif pour engager le milieu de terrain international algérien d'Angers SCO, Himad Abdelli. Selon la presse anglaise ce vendredi, le club anglais serait sur le point de formuler une offre de 12 millions de livres (environ 14 millions d'euros), à son homologue français, pour s'attacher les services du joueur de 25 ans. Même si elle a accordé un bon de sortie à Abdelli, la direction angevine ne compte pas brader l'un de ses meilleurs éléments la saison dernière (6 buts et 1 passe décisive, en 36 apparitions, toutes compétitions confondues). Contrairement à Abdelli, Angers SCO a décidé de libérer les deux autres joueurs algériens du club : l'ailier droit Zinédine Ferhat et le milieu offensif Farid El-Mellali.









Android XR





Horizon OS de Meta et VisionOS d'Apple ont un nouveau concurrent. Et il est directement signé Google. Android XR dérive d'Android mais bénéficie de fonctionnalités et optimisations spécialement pensées pour la réalité mixte et les expériences immersives.

Android XR : La nouvelle plateforme de réalité mixte de Google

Meta officialisait l'ouverture de son système d'exploitation « Horizon OS » qui anime ses casques Meta Quest. L'idée consistait à permettre à des concurrents des casques Meta d'adopter plus largement sa plateforme et ses applications afin d'étendre le marché.
L'autre objectif était aussi de s'affranchir de Google. Horizon OS dérive de la version open source d'Android avec tout un ensemble de bibliothèques, API, gestuelles et trouvailles ergonomiques destinées à favoriser la création d'applications en réalité mixte VR+AR. Apparemment, Google n'a pas l'intention de laisser les coudées franches à Meta et veut reprendre position dans l'univers de la VR. L'éditeur annonce Android XR, une nouvelle plateforme de réalité mixte, un nouvel OS pour casques de réalité virtuelle et lunettes de réalité augmentée.
Développée en collaboration avec Samsung (qui en bénéficiera en premier) et Qualcomm (qui vient d'annoncer parallèlement sa nouvelle puce Qualcomm Snapdragon XR2), Android XR se distingue par son architecture ouverte et unifiée, conçue pour supporter aussi bien les casques que les lunettes connectées.
La plateforme s'appuie sur un ensemble d'outils de développement éprouvés :
– La librairie ARCore d'Android pour la gestion de la réalité augmentée
– Android Studio et Jetpack Compose pour le développement natif
– Unity et OpenXR pour la création d'expériences immersives
Mais Android XR embarque également Gemini, l'assistant IA de Google. Un atout que l'éditeur veut très différentiateur et à même de transfigurer les interactions en offrant des expériences plus fluides, plus naturelles (avec notamment un usage intensif de la voix) et contextuelles. Au passage, on notera que même si Android XR propose des versions nouvelles et enrichies de ces outils bien connus, leur présence garantit aussi la compatibilité des applications XR existantes sur mobiles et tablettes avec le nouvel OS qui ne démarre donc pas de zéro. Le premier casque à disposer du nouvel OS sera signé Samsung. C'est le fameux « Project Moohan » en gestation depuis de nombreux mois et dont on devrait probablement en découvrir les contours le mois prochain à l'occasion du CES de Las Vegas. Mais Google explique déjà avoir signés d'autres accords de partenariat avec des acteurs comme le français LYNX mais aussi Sony et XReal dont les prochains casques et lunettes devraient embarquer Android XR.

Google annonce également travailler avec Magic Leap.

Il est important de signaler qu'Android XR ne vise pas uniquement les casques de réalité mixte façon Meta Quest 3 ou Apple Vision Pro mais également ce que Google appelle les lunettes 'All Day' (à l'instar des Ray Ban de Meta) que l'on porte toute la journée et qui sont capables d'interagir en continu avec l'écosystème Android et l'assistant UA, fournissant au porteur des informations contextualisées (itinéraire, traduction, résumés de messages) sans avoir besoin de sortir son smartphone.
Et bien évidemment, Android XR est nativement intégré à tout l'écosystème de services connectés de Google (YouTube, Google TV, Google Photos, Google Maps, Google Play, Chrome). Google a même adapté sa fameuse fonction « Circle to Search » pour l'interaction gestuelle des casques VR.
Reste maintenant à vérifier la réaction de Meta avec son Horizon OS qui ne semble pas avoir séduit d'autres constructeurs jusqu'ici. Meta pourrait continuer à faire cavalier seul, rejoindre l'univers Android XR ou dériver les futures versions d'Horizon OS d'Android XR plutôt qu'Android.

Zuckerberg tacle Apple : une entreprise qui n'a pas innové depuis l'iPhone



LE FONDATEUR et PDG de Meta, Mark Zuckerberg, n'a pas mâché ses mots à l'égard d'Apple. Mark Zuckerberg, le PDG de Meta, s'est exprimé dans le désormais célèbre podcast de Joe Rogan, critiquant sévèrement la stratégie d'Apple depuis le lancement de l'iPhone. Selon lui, la firme de Cupertino n'aurait pas su maintenir l'élan d'innovation insufflé par son fondateur, Steve Jobs.

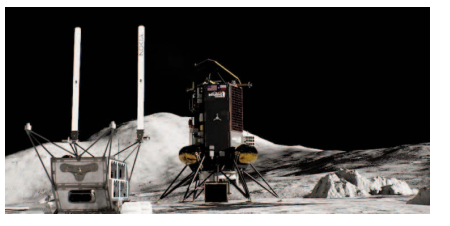
Les innovations en berne depuis l'iPhone ?

« Steve Jobs a révolutionné l'industrie avec l'iPhone, un produit extraordinaire qui a transformé la manière dont nous utilisons nos téléphones », a reconnu Zuckerberg. Toutefois, il estime qu'Apple s'est reposé sur ses lauriers depuis, affirmant que les nouveaux modèles ne se distinguent que marginalement de leurs prédécesseurs. Zuckerberg a également mis en lumière le déclin des ventes d'iPhone, qu'il attribue à une saturation du marché. « Les consommateurs ne ressentent plus le besoin de remplacer leurs appareils aussi souvent », a-t-il déclaré.
Le PDG de Meta a par ailleurs critiqué la politique tarifaire d'Apple, pointant du doigt la commission de 30 % imposée aux développeurs sur l'App Store. « Ils gagnent de l'argent en poussant les consommateurs à acheter des périphériques, tout en contraignant les développeurs à se plier à leurs règles », a-t-il dénoncé.

Un écosystème verrouillé pour masquer ses failles

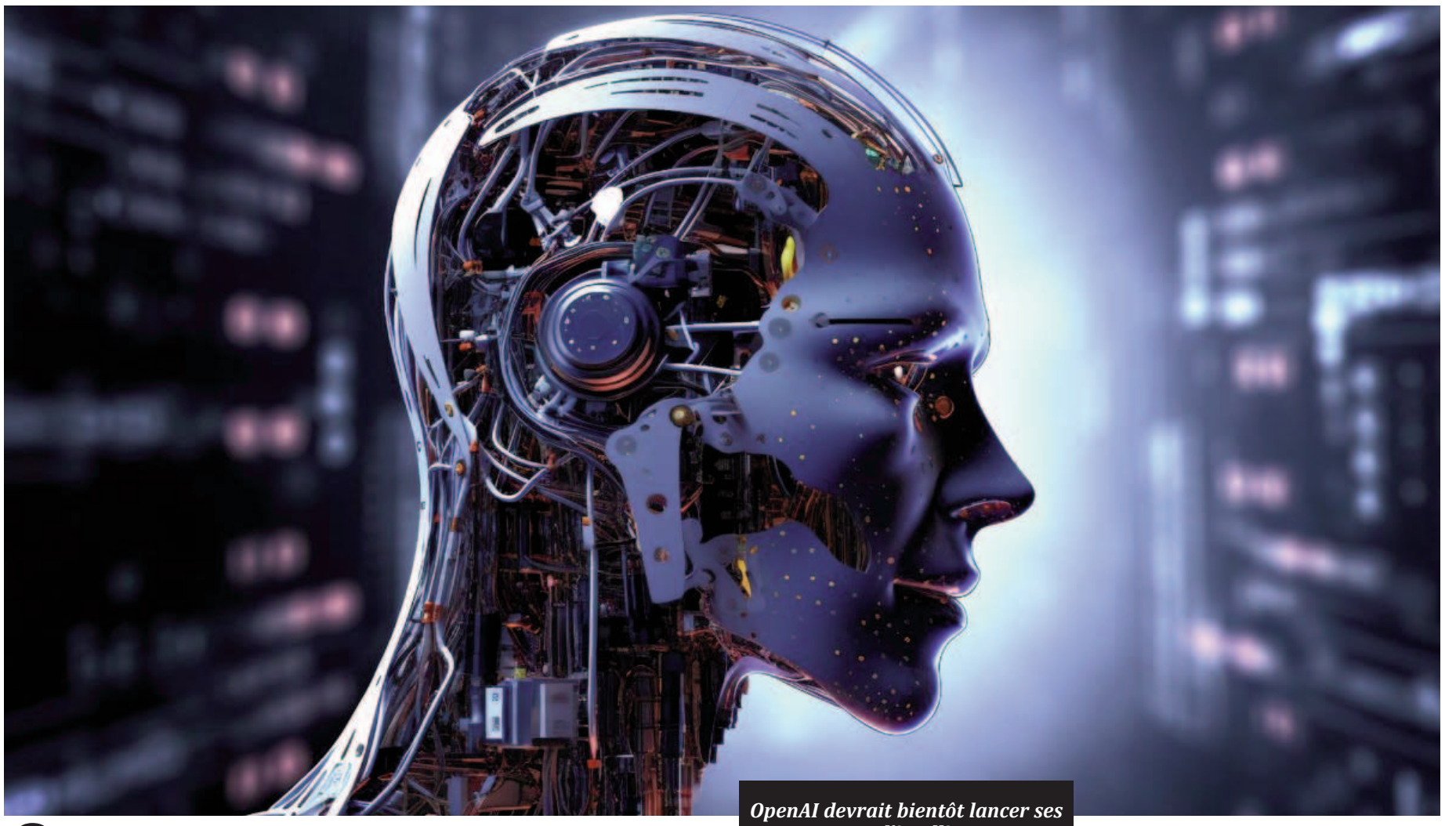
Concernant la sécurité, Zuckerberg n'a pas mâché ses mots. Il accuse Apple d'avoir conçu un système défaillant, rendant ses produits moins sécurisés.
« Pour pallier ces faiblesses, ils ont fermé leur écosystème, mais cela ne justifie pas un tel verrouillage », a-t-il affirmé.Zuckerberg conclut en estimant que l'assouplissement des règles imposées par Apple pourrait doubler les revenus de Meta, un argument qui reflète l'impact de la rivalité croissante entre les deux géants technologiques.

Nokia prêt à déployer son réseau 4G… sur la Lune



LE RÉSEAU cellulaire conçu par l'équipementier finlandais doit alunir le mois prochain. Prévu pour fonctionner dans des conditions extrêmes, il servira à transmettre des données révélant la présence de glace sur la surface lunaire. Il sera bientôt possible d'avoir du signal sur la Lune. Plus de quatre ans après le lancement de ce projet fou, Nokia Bell Labs se dit prêt à déployer son réseau cellulaire 4G sur notre satellite naturel. « Après des mois de tests et de validation », les ingénieurs de la division R&D de l'équipementier finlandais et d'Intuitive Machines, société américaine spécialisée dans l'exploration spatiale, se montrent confiants. Dans un communiqué commun, les deux partenaires indiquent avoir réussi à intégrer le système de communication à la surface lunaire (LSCS) de Nokia à l'alunisseur Athena en prévision de la mission sans équipage IM-2.
Lancé par la Falcon 9 de SpaceX, Athena devrait prochainement se rendre au pôle Sud de la Lune. Après quelque quinze mois de retard, le décollage est envisagé par la Nasa en ce mois de février 2025.

OpenAI rechigne à lancer ses agents d'IA, et ce n'est pas pour rien…



OpenAI devrait bientôt lancer ses agents d'intelligence artificielle. Une technologie qu'elle a longuement hésité à déployer. En cause, le danger qu'elle représente, particulièrement en matière de cybersécurité…

Concrètement, un agent d'IA est un programme reposant sur l'IA, capable d'accomplir des tâches de manière autonome et d'interagir de façon intelligente avec les utilisateurs. Il traite des informations, prend des décisions fondées sur des modèles préalablement appris et agit pour atteindre un objectif précis.
Ces dispositifs sont considérés comme la nouvelle révolution de l'IA, et certains géants du secteur comme Anthropic (Claude) ou Microsoft en ont déjà lancé. Pourtant, ils sont loin d'être sans risques.

La menace du prompt injection

Comme les chatbots, les agents d'IA, qui reposent aussi sur de grands modèles de langage, sont sujets au prompt injection. Visant à contourner les règles de sécurité et les filtres mis en place par les développeurs, cette technique consiste à insérer des instructions spécifiques dans les prompts envoyés aux IA afin de modifier leur comportement de manière imprévue.
Les modèles les plus populaires ont déjà été pris pour cible.
Par exemple, un chercheur en cybersécurité a démontré que Copilot de Microsoft pouvait facilement être dupé, l'IA allant jusqu'à révéler les données sensibles d'une organisation.
La menace est décuplée avec les agents d'IA, car ils sont en mesure de réaliser des tâches beaucoup plus complexes que les agents conversationnels, et ont parfois accès aux appareils des utilisateurs.
Dans ce contexte, les dommages potentiels sont bien plus dévastateurs.

OpenAI s'est préparée

L'un des usages les plus mis en avant par l'industrie est la possibilité pour ces systèmes de trouver et acheter un produit en ligne pour un utilisateur. Or, il est possible qu'au cours de ce processus, l'agent « se retrouve par inadvertance sur un site web malveillant qui lui demande d'oublier ses instructions précédentes, de se connecter à votre courrier électronique et de voler les informations de votre carte de crédit », argumente le média spécialisé The Information. Ces menaces ont supposément été prises en compte par OpenAI, qui se prépare à présenter ses premiers agents.
L'entreprise de Sam Altman travaille sur la technologie depuis longtemps, mais a choisi de ne pas la lancer avant de mesurer les risques. D'ailleurs, ses employés se disent étonnés de l'approche d'Anthropic, qui a simplement conseillé aux développeurs de prendre des « précautions pour isoler Claude des données sensibles ».
Reste désormais à voir si les garde-fous mis en place par OpenAI seront nécessaires pour contrer les tentatives d'attaques.

AMD Radeon RX 9070 et 9070 XT : quelques performances gaming en attendant des infos plus complètes

EN TECHNOLOGIE RDNA 4, les Radeon RX 9070 et RX 9070 XT se dévoilent un tout petit peu au travers de quelques fuites intéressantes. Inutile de se voiler la face, AMD a quelque peu déçu lors du CES 2025 de Las Vegas. Oh, l'entreprise américaine a fait des annonces intéressantes, mais du côté des cartes graphiques, c'est Waterloo morne plaine… Nous attendions tous de franches nouveautés à propos des cartes en RDNA 4, et AMD n'a daigné parler que de ses technologies d'embellissement de l'image ou d'amélioration des performances.

AMD étonnamment discrète durant le CES

Malgré les attentes de nombreux fans, il semble qu'AMD ne se soit pas sentie suffisamment « en confiance » pour annoncer de nouvelles Radeon, alors que NVIDIA assurait le spectacle avec ses GeForce RTX série 50. Il est d'ailleurs amusant de noter que plutôt que de parler de cartes graphiques, de GPU et de RDNA 4, AMD a davantage enfoncé le clou sur ses capacités en matière de CPU avec des infos à propos des Ryzen 9 9900X3D et 9950X3D ainsi que des critiques plutôt franches de la politique d'Intel, accusant son concurrent de proposer des « produits horribles » avec Arrow Lake.
Il y a bien eu quelques vagues données publiées par AMD pour situer les performances de la Radeon RX 9070 XT par rapport aux RX 7900 GRE et RX 7900 XT, mais rien qui ne soit vraiment convaincant pour l'utilisateur éclairé… enfin, jusqu'à cette fuite sur les forums Chiphell.

La RX 9070 XT entre les RTX 4070 Ti S et 4080 S ?

Depuis retirée, une page a ainsi été remarquée par nos confrères de VideoCardz. Elle n'a certes pas valeur d'évangile, mais donne les premières valeurs tangibles en prenant l'exemple de deux jeux bien connus.
Ainsi, Cyberpunk 2077 et Black Myth Wukong ont été configurés dans les trois principales définitions d'image afin d'obtenir des mesures de performances plus ou moins comparables aux modèles GeForce actuellement sur le marché. Il serait question d'avoir testé Cyberpunk 2077 en path tracing, une option d'ordinaire fatale aux cartes Radeon, mais la RX 9070 XT soutient la comparaison avec les modèles de NVIDIA de milieu de gamme, notamment la RTX 4070 Ti SUPER. Sur Black Myth Wukong, les résultats semblent encore un peu plus flatteurs pour la Radeon RX 9070 XT, qui damerait cette fois le pion à cette RTX 4070 Ti SUPER pour se rapprocher de la RTX 4080 SUPER. Bien sûr, il faut garder à l'esprit qu'il ne s'agit que de fuites, et les conditions de mesure sont assez floues.

Avec la dernière mise à jour de Gboard, Google entend révolutionner la correction des erreurs de saisie

VOUS ÊTES du genre à revenir dix fois sur une version d'un message ? Gboard pourrait peut-être enfin vous aider à gagner du temps.
Gboard continue d'évoluer pour simplifier la vie de ses utilisateurs et utilisatrices.
Dernière nouveauté : un bouton attendu depuis longtemps : « annuler et rétablir » (undo / redo).
Disponibles dans la version bêta de l'application, il permet de corriger rapidement une erreur ou de restaurer une modification supprimée par inadvertance. Encore en cours de test, cette fonctionnalité devrait bientôt être accessible à toutes et tous.

Une fonctionnalité pour reprendre le contrôle de vos idées

Chez Google, l'idée d'un bouton « Annuler » pour Gboard trottait dans les esprits depuis un moment déjà. Repérée pour la première fois dans le code de l'application en 2023, sans qu'il soit possible de la tester, cette fonctionnalité aura mis près de deux ans à voir le jour.

En moyenne, un mangeur de viande consomme au cours de sa vie plus de 7000 animaux !



SELON l'organisation Vegetarian Calculator, Les humains qui consomment de la viande dévorent plus de 7000 animaux dans leur vie, 11 vaches et 2400 poulets.
Plus encore, un mangeur de viande qui vivra à 80 ans consommera 4500 poissons, 80 dindes et 30 moutons.
Les lapins, les canards, les oies, les chèvres, les crevettes et les calmars sont inclus dans le calcul et le total monte à environ 7500.

La citrouille d'Halloween était à l'origine un navet !



LA FÊTE des morts est à peine passée que déjà, tous les magasins ont sorti leurs décorations de Noël. Mais pas si vite ! Revenons d'abord sur les origines de la tradition d'Halloween. Saviez-vous, par exemple, que la traditionnelle citrouille était à l'origine… un navet ?

Les origines de la fête des morts

Beaucoup critiquent la fête d'Halloween avec, pour seul moto, le fait qu'elle soit uniquement commerciale. Mais ils confondent avec la fête de Noël, qui ne tire ses origines que de la marque Coca-Cola. La fête des morts, elle, est bien légitime : ses racines proviennent de la culture celte – Irlande ou Ecosse, les deux pays se battent ses origines. Ce n'est qu'une fois que la tradition a traversé l'Atlantique qu'elle est devenue commerciale à ce point.
Selon les croyances, les morts se réveillaient chaque 31 octobre pour venir rendre visite aux vivants. Ces derniers laissaient alors de la nourriture sur la table et une bûche dans le feu pour que les morts puissent reprendre des forces et se réchauffer avant de retourner au royaume des morts. La fête d'Halloween était donc à l'origine principalement une tradition culinaire.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Un homme condamné à 475 ans de prison aux États-Unis pour des combats de chien

Un homme de 57 ans a été condamné à 475 ans de prison dans l'État américain de Géorgie pour avoir organisé des combats de chiens, rapporte mardi NBC News. C'est la peine la plus lourde connue à ce jour pour ce type de délit, indique la procureure, Jessica K. Rock.

En 2022, un livreur de colis Amazon rapporte aux autorités que plusieurs chiens étaient attachés, avec de lourdes chaînes, dans une propriété de la ville géorgienne de Dallas, à environ 50 kilomètres d'Atlanta.
Le 8 novembre de cette même année, la maison fait l'objet d'une perquisition avec l'accord du juge. Les procureurs indiquent que 107 chiens étaient sur place avec des signes de maltraitance, certains étaient même en sous-poids, avec un réel manque de nourriture, d'eau et d'abri constaté sur les lieux. De nombreux chiens étaient retenus par une courte chaîne en acier, une tactique "qui sert à renforcer l'agressivité des chiens", affirme le bureau du procureur du comté de Paulding.

Des dents en moins et des cicatrices de combat

Sur place, plusieurs éléments indiquaient un lien avec les combats de chiens. Les autorités ont notamment trouvé un tapis de course conçu pour les chiens, un stand d'élevage, un bâton spécial pour "ouvrir la mâchoire d'un chien durant un combat", un kit de premier soins pour chiens blessés, des médicaments de vétérinaire ou encore des contrats de vente de chiens.Un vétérinaire a examiné les canidés et a noté que plusieurs d'entre eux avaient des dents en moins et des cicatrices de combat.
Le juge Dean C. Bucci a condamné l'homme à 475 ans de prison à la suite de sa condamnation par un jury pour 93 chefs d'accusation de combats de chien et 10 chefs d'accusation de cruauté animale.

Que cachaient les nazis? Un historien sur la piste d'un hangar secret dans une forêt en Allemagne



Au cœur de la mystérieuse forêt de Leinawald, dans l'Est de l'Allemagne, où des rumeurs de trésors nazis perdus circulent depuis des décennies, une nouvelle hypothèse intrigante émerge. Et si, sous le feuillage dense, se cachait un complexe souterrain du Troisième Reich? L'historien allemand Mirko Kühn affirme détenir des preuves irréfutables de l'existence d'un hangar nazi souterrain. Depuis dix ans, cet homme de 47 ans se penche sur l'histoire mystérieuse de cette région mythique de Thuringe. Il en est aujourd'hui convaincu: "Ici, près de l'aéroport, les nazis ont construit un hangar à avions souterrain". Ce hangar portait le nom de code "Alpendohle". "Il existe des témoignages, des photos aériennes et des mesures confirmant ma théorie", assure Mirko Kühn dans les pages du journal allemand Bild. Les dimensions de la structure cachée seraient considérables: 200 mètres de long, 25 mètres de large et au moins 5 mètres de haut. "Au vu de sa taille, une dizaine d'avions auraient pu y être entreposés à l'abri des bombardements", détaille encore l'historien.
Il affirme avoir identifié les entrées de la structure sur d'anciennes photographies aériennes.
Le nom de code "Alpendohle" semble également confirmer sa théorie. "Les noms d'oiseaux étaient souvent utilisés pour les constructions nazies souterraines", explique-t-il encore.

Après un délit de fuite, le fils de Michael Jordan arrêté alcoolisé et en possession de drogue

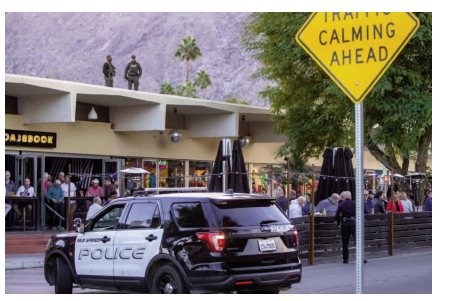
USA

POLICE Marcus Jordan, le fils du célèbre Michael Jordan, a été arrêté mardi pour délit de fuite, conduite en état d'ivresse et possession de drogue
Marcus Jordan, le fils de la légende du basket Michael Jordan, a été interpellé mardi dans le centre de la Floride (Etats-Unis). Selon les informations de l'agence Associated Press, il a d'abord commis un refus d'obtempérer lors d'un contrôle routier dans un comté voisin.
Il a pris la fuite mais son véhicule s'est retrouvé coincé sur une voie ferrée.
Les roues se sont enfouies dans la boue et l'homme de 34 ans ne pouvait plus redémarrer. Les policiers l'ont retrouvé juste à temps, car un train devait arriver dix minutes plus tard.

Lors de son interpellation, Marcus Jordan était alcoolisé. Les agents ont également indiqué avoir trouvé un sachet de cocaïne caché dans son pantalon.

INCARCÉRÉ PUIS LIBÉRÉ

D'après TMZ, le fils de la star de la NBA aurait tenté de résister lors de son interpellation. Il est aujourd'hui accusé de conduite en état d'ivresse, délit de fuite, de résistance sans violence et de possession de drogue. Après avoir brièvement été incarcéré, il aurait été libéré mardi en fin de matinée. Il ne s'est pas exprimé publiquement pour le moment.
En août dernier, Marcus Jordan avait déjà fait parler de lui alors qu'il était en



vacances dans le sud de la France. Comme le rappellent nos confrères de CNews, il avait été aperçu en train de consommer de la cocaïne lors d'un déjeuner.

"Le monde des arbres est plus fort que celui des animaux"

La forme biscornue de certains hêtres, saules, frênes, fascine le promeneur. Spécialiste en biologie végétale, Catherine Lenne, elle, sait qu'elle cache souvent toute une histoire : un stress, un accident, habilement surmontés par ces géants verts. Car, explique la chercheuse, on les croit immuables, mais bien au contraire, les arbres sont les rois de l'adaptation.



Les arbres, précieux alliés dans la lutte contre le dérèglement climatique

Tordus. Vrillés. Exubérants. Ils se dressent au beau milieu d'un square, interpellent au détour d'un chemin campagnard ou surprennent à l'orée d'une clairière. Ce sont des «biz'arbres» comme les surnomme Catherine Lenne, enseignante-chercheuse à l'université Clermont-Auvergne, dans l'ouvrage illustré de quelque 500 photographies qu'elle vient de leur consacrer (Vous avez dit biz'arbres ?, éd. Belin).

Cette biologiste du laboratoire de Physique et physiologie intégrative de l'arbre en environnement fluctuant (au joli acronyme Piaf) s'intéresse à la façon dont ces végétaux perçoivent les variations de leur environnement – température, lumière, sécheresse, vent, gravité… – et y répondent.

cette botaniste passionnée décrypte quelques-uns des mystères du monde magique des arbres. Et rappelle que, majestueux ou difformes, ils restent de précieux alliés dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Vous avez inventé le terme "biz'arbre". Que désigne-t-il ?

Je nomme ainsi un arbre qui s'éloigne du schéma dit «normal», celui de l'arbre à l'unique tronc, qui pousse bien droit, avec des branches régulières, sans renflements particuliers. Le «biz'arbre», au contraire, est un spécimen insolite, curieux, inhabituel devant lequel on laisse échapper un cri d'étonnement ! C'est un châtaignier dont l'écorce vrille et forme une magnifique spirale. Un hêtre dont les branches s'emmêlent et même se soudent à certains endroits où elles se rencontrent, un chêne creux ou un tulipier dont le collet – la zone de jonction entre le tronc et les racines –, exagérément gonflé, forme un spectaculaire piédestal… On regarde le biz'arbre et on s'interroge : mais que lui est-il donc arrivé ? Pourquoi est-il comme ça ?

Justement, pourquoi ces arbres ne sont-ils pas comme les autres ?

Les raisons sont multiples. Un arbre change d'aspect selon son histoire de vie. Quand un accident l'éloigne de sa forme originelle, il fait tout pour tenter de se reconstruire autrement, parce qu'il est programmé génétiquement pour cela. Par exemple, un hêtre jeté à terre par une tempête, le tronc quasiment à l'horizontale mais toujours enraciné, va tout mettre en oeuvre pour retrouver sa verticalité ! Des bourgeons latents, dormant sous l'écorce et qui ne se manifestent qu'en cas de stress soudain, vont percer pour donner naissance à de nouvelles pousses. Certaines d'entre elles grossiront d'année en année et se développeront en troncs bien droits. L'arbre ainsi reconstruit ressemblera alors à une harpe géante dont les cordes verticales, ancrées sur le fût couché, oscilleront dans le vent. Un arbre est également capable d'assimiler du fil de fer barbelé ou tout objet apposé contre son tronc. Un bourrelet de bois et d'écorce va se former par-dessus et finira par «avaler» ce corps étranger. En recouvrant l'objet de nouveau bois, l'arbre continuera sa vie, sans aucune gêne. Ces végétaux sont capables de faire preuve d'une incroyable plasticité et de beaucoup de résilience.

Quels sont vos "biz'arbres" favoris ?

Ceux sur lesquels je travaille dans mon laboratoire et que j'appelle les danseurs ou les serpents à sonnette, à cause de leurs troncs inclinés qui se courbent gracieusement à leur base, avant de se redresser à la verticale et de se rectifier, redevenant parfaitement rectilignes. Il y a une autre catégorie de feuillus que je trouve fascinante, ce sont les trognes [terme de sylviculture désignant un arbre élagué périodiquement à ras]. Ce sont souvent des saules, des frênes, mais aussi des hêtres ou encore des platanes auxquels on coupe régulièrement la tête et dont les rejets formentcomme une petite forêt suspendue.

Jadis on expliquait ces phénomènes par des légendes. Ainsi, on disait que les hêtres de la forêt de Verzy, près de Reims, étaient tarabiscotés parce que la déesse Diane leur avait jeté un sort…

Par tentation anthropomorphique, on aime bien personnaliser ces arbres qui ne ressemblent pas aux autres, ou en faire des refuges pour les fées ou les lutins. On retrouve cela dans le langage commun : la tradition populaire a ainsi appelé «balais de sorcières» les boules informes constituées de branches agglomérées, comme une espèce de petit buisson que l'on observe aussi bien chez les feuillus, dans le houppier d'un bouleau par exemple, que chez les conifères, dans les branches d'un sapin. En réalité, c'est le résultat d'un parasite – un champignon ou un insecte – qui provoque un développement incontrôlé des bourgeons auxquels il s'attaque. Quant aux tortillards de la forêt de Verzy, dont vous parlez, ce sont en majorité des hêtres dont les branches zigzaguent, fusionnent et s'enroulent sur elles-mêmes. On n'en est pas sûr à 100 %, mais leur aspect est vraisemblablement dû à un transposon, une séquence ADN qui a sauté d'un chromosome pour se réinsérer plus loin, en "cassant" un gène au hasard.

La plantation massive d'arbres pour combattre le dérèglement climatique est souvent mise en avant comme une solution. Cette méthode est-elle efficace ?

Planter des arbres, c'est très bien. Plantons ! Mais pas n'importe quoi et pas n'importe comment. Un rapport de l'Observatoire des forêts françaises a montré qu'un arbre sur cinq planté en 2023 n'a pas survécu, notamment parce qu'on a planté des grands arbres – mieux vaut favoriser les semis – et parce qu'ils n'étaient pas adaptés à l'environnement. Inutile d'installer des chênes bretons en Auvergne, ils pousseront toujours moins bien que les chênes locaux. C'est le constat qu'ont fait les pépiniéristes qui ont lancé il y a une dizaine d'années le label Végétal local. Ils se sont rendu compte que les boutures prélevées durablement sur des végétaux sauvages de la région avaient une plus grande capacité de survie que les essences venues d'ailleurs.

Sans le savoir, ces pépiniéristes ont redécouvert l'épigénétique : pour s'adapter à l'environnement dans lequel ils vivent, les arbres ajoutent des marques biochimiques, comme une "couche" d'informations complémentaires, à leur ADN. Ces marques se transmettent par bouturage, chaque bouture étant un clone parfait de l'arbre d'origine. Ainsi, un chêne stressé par des périodes de sécheresse ou de canicule transmettra-t-il un capital de résistance à ses "enfants boutures", qui semblent être plus résistants aux aléas climatiques vécus par leur "père".

Les arbres sont eux-mêmes des alliés précieux dans le combat contre le bouleversement climatique. Mais vont-ils avoir le temps de s'adapter ?

En dix ans, les signes inquiétants dus au réchauffement climatique se sont multipliés dans les forêts. C'est le cas dans l'un des plus beaux massifs forestiers de France : la forêt de Tronçais, située dans l'Allier. Un endroit magnifique avec sa futaie de chênes, création de Colbert au XVIIe siècle. On y voit aujourd'hui beaucoup d'arbres en dépérissement, de branches mortes et de houppiers dégarnis. Les plantations d'épicéas du Grand Est, elles, affaiblies par les sécheresses à répétition, sont saccagées par les scolytes, des insectes ravageurs qui se nourrissent du bois des arbres malades, déshydratés, voire carrément morts. Dans certains endroits, le réchauffement climatique ayant allongé les périodes de ponte de ces insectes, on assiste à quatre vagues de scolytes par an au lieu de deux. De plus en plus d'études menées dans des forêts mixtes et dans des plantations mono spécifiques (c'est-à-dire composées d'une seule espèce d'arbre), indiquent que les premières sont plus résistantes à la sécheresse et aux parasites que les secondes.

L'avenir appartient donc à la forêt jardinée, composée d'arbres d'âges et d'essences différents. Sa régénération naturelle donnera naissance à des semis porteurs d'un nouveau patrimoine génétique. Et parmi ces semis apparaîtront les arbres bien adaptés de demain. Sauf qu'il faut leur laisser le temps de croître pour devenir de grands arbres, qui pourront transmettre leurs gènes résistants à leur descendance. L'adaptation des forêts, hélas pour nous, se fait sur plusieurs centaines d'années. Ce n'est rien à l'échelle de l'évolution de millions d'années, mais à l'échelle humaine, est-ce que cela sera assez rapide ? C'est une question fondamentale. Selon que l'on voit le verre à moitié vide ou à moitié plein, la réponse est différente.

Déplacer des arbres d'une région à une autre, c'est pourtant ce que fait l'Office national des forêts (ONF) avec le projet Giono : des hêtres du sud de la France transposés dans des massifs forestiers de l'Est. Qu'en pensez-vous ?

Ce projet, démarré en 2011, baptisé ainsi en référence à L'homme qui plantait des arbres, un roman de Jean Giono, est en réalité un programme de migration assistée et ne se résume pas à un déménagement d'arbres. Il s'agit de récolter des semences de hêtres communs (Fagus sylvatica) dans le massif de la Sainte-Baume, dans le Var.

On les fait ensuite germer dans une pépinière du centre de la France, pour finalement les installer en forêt de Verdun, dans la Meuse, où poussent aussi des hêtres, endurcis, eux, au froid hivernal.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Faire du sport quand on est malade, une mauvaise idée ?



Est-ce que le sport permet de guérir plus vite ou l'inverse ?

C'est un fait, l'exercice physique permet de renforcer le système immunitaire et de prévenir la survenue de maladies. Dès lors, il semble naturel de penser que le sport peut aider à "décrasser" l'organisme quand on est malade. En réalité, c'est plus une question de bon sens et de ressenti. "Tout dépend de la maladie et du type de sport", pose d'emblée le Dr Alexandra Dalu, ancienne urgentiste. "En cas de blessure de type fracture, il est évident qu'il va falloir attendre que la fracture se répare pour pouvoir reprendre une activité physique."

S'il s'agit d'une infection ORL (rhume, toux, sinusite), mieux vaut éviter de faire du sport dans les premiers temps pour laisser l'organisme se défendre. Il lutte tellement contre les microbes que généralement, on se sent épuisé et que le moindre effort nous coûte. Dans ce contexte, faire du sport se révélerait contre-productif puisqu'on n'a pas suffisamment d'énergie pour être performant et que cela ne nous fera pas guérir plus vite. Évidemment, tout dépend de l'état de chacun. En cas de gêne légère, il est tout à fait possible de pratiquer une activité douce comme la marche. "Le fait de s'aérer et de se mettre en mouvement stimule notre immunité et la production de protéines antidouleurs, ce qui ne peut que se révéler bénéfique", argue le Dr Alexandra Dalu.

En cas de gastro-entérite ou de grippe, la question de faire du sport ne se pose même pas. D'une part parce qu'on ne dispose pas de l'énergie nécessaire pour pratiquer une activité physique, et d'autre part, parce que l'on risque d'aggraver son état de déshydratation. Il est préférable de s'octroyer une petite pause, de laisser à son corps le temps de récupérer, et de reprendre plus tard, quand on sera bien remis. "De manière générale, on sait que les sportifs tombent moins souvent malades que la moyenne de la population générale et qu'ils récupèrent plus vite", commente le Dr Alexandra Dalu. "En cas d'otite ou de sinusite, il faut évidemment éviter de mettre sa tête sous l'eau parce qu'il ne faut pas que l'eau entre en contact avec le tympan et les sinus, la natation est donc contre-indiquée. Dans les autres situations, il est possible de faire le sport que l'on aime si on se sent bien mais si on souffre d'une pathologie avec un peu de fièvre, il est quand même assez rare d'avoir envie de faire du sport", continue-t-elle.

En cas de cancer, la fatigue engendrée par le traitement (chimiothérapie, radiothérapie, immunothérapie, chirurgie) est susceptible d'annihiler l'envie de faire du sport. "Mais si on se sent d'attaque, il est toujours recommandé de faire le sport que l'on aime, surtout quand il s'agit de maladies chroniques", insiste notre interlocutrice.

Premiers symptômes de la grippe : incubation, comment ça commence ?

"UNE FOIS qu'on a été contaminé par le virus de la grippe, il se développe dans les cellules de l'organisme et entraîne plusieurs symptômes".

Très contagieuse, la grippe n'est "jamais asymptomatique" indique d'emblée le Dr Pierre Parneix, médecin hygiéniste, que nous avons interviewé. Autrement dit, elle ne passe pas inaperçue et entraîne toujours des symptômes. "Une fois qu'on a été contaminé, le virus se développe dans les cellules de notre organisme et entraîne l'apparition de plusieurs symptômes". Lesquels ? Que faire dès le début pour aider l'organisme à affronter le virus ? Combien de temps durent les symptômes ?

Y a-t-il des signes qui annoncent l'arrivée d'une grippe ?

"Il n'y a pas de signes avant-coureurs ou annonciateurs de la grippe. On va directement passer de l'état d'incubation (c'est-à-dire le moment où la personne est au contact du virus de la grippe et contaminée, mais ne présente pas encore de symptômes particuliers alors que le virus se multiplie dans dans l'organisme) à l'état de maladie où apparaissent les symptômes de la grippe", pose le Dr Pierre Parneix. "Une fois qu'on a été contaminé par le virus de la grippe, ce dernier se développe dans les cellules de notre organisme et entraîne l'apparition de plusieurs symptômes (fatigue, toux, frissons...) annonçant alors la maladie" poursuit-il. Il faut alors aider l'organisme à se défendre contre le virus en se reposant, en s'hydratant suffisamment, en consommant des aliments riches en vitamines et en dégageant son nez.

Grippe : épidémie en ce moment, symptômes, contagion, durée

La grippe continue de progresser en décembre : toutes les régions sont en rouge sur la carte.

Quels sont les premiers symptômes de la grippe ?

Une grande fatigue (asthénie) qui s'installe progressivement et de manière croissante

Des frissons, même lorsque l'on n'a pas froid

Une toux sèche et douloureuse

Quels sont les symptômes fréquents quand la grippe est installée ?

Des maux de tête

Une fièvre élevée supérieure à 39°C

Une gorge irritée et douloureuse

Un nez bouché et qui coule

Des douleurs musculaires et articulaires qui ressemblent à des courbatures

Des yeux qui pleurent, injectés de sang ou douloureux quand on les touche

Concernant la durée, les symptômes durent environ 5 jours. La fatigue peut persister plusieurs semaines.

Est-on contagieux avant l'apparition des symptômes ?

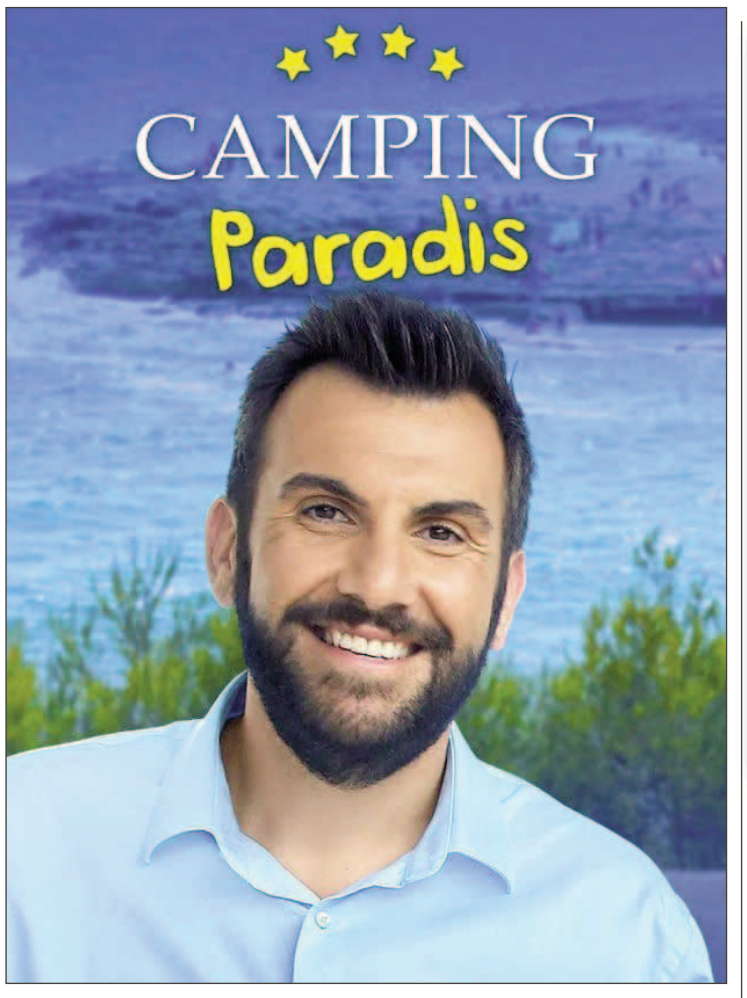
La phase d'incubation de la grippe, à savoir la période entre la contamination par le virus de la grippe et l'apparition des premiers symptômes dure généralement entre 24 et 48 heures, mais elle peut s'étendre à 72 heures chez certaines personnes. Le malade est donc contagieux 1 à 2 jours avant l'apparition des symptômes et jusqu'à 5 à 7 jours après.

"C'est lors des 2 premiers jours suivant le début des symptômes que l'on est le plus contagieux"

"C'est lors des deux premiers jours suivant le début des symptômes que l'on est le plus contagieux car c'est à ce moment-là qu'il y a une grande montée de la charge virale et que les symptômes cliniques sont les plus marqués", indique l'expert. Pour limiter la contagion du virus, les personnes malades doivent rester au maximum chez elles ou porter un masque chirurgical en cas de contact avec d'autres personnes dans un lieu clos. Elles doivent également se couvrir le nez ou la bouche avec un mouchoir propre ou le pli du coude lorsqu'elles éternuent ou qu'elles toussent et se laver les mains régulièrement.

Quels médicaments prendre au début de la grippe ?

Les personnes ayant eu un contact prolongé avec une personne contaminée par la grippe et ainsi susceptibles d'avoir contracté le virus peuvent prendre des antiviraux (sur ordonnance) avant l'apparition des symptômes. Cela peut aider à atténuer les symptômes de la grippe, limiter le risque de complication et raccourcir la durée de la maladie. "Il s'agit d'un traitement prophylactique qui repose sur la prise du Tamiflu® (oséltamivir), un traitement antiviral qui peut être donné jusqu'à 48 heures après l'apparition des symptômes. Au-delà, il n'est plus efficace, précise notre interlocuteur. Ce traitement est particulièrement recommandé chez les personnes fragiles : les femmes enceintes, les personnes de plus de 65 ans, les patients atteints de maladies chroniques (insuffisance respiratoire, insuffisance rénale, insuffisance cardiaque, diabète, obésité morbide...) qui ont le plus de risques d'avoir de graves complications de la grippe".





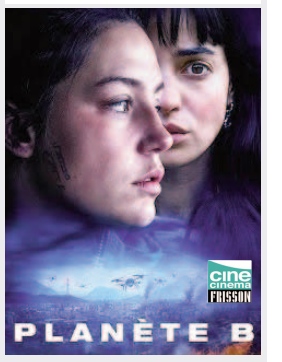








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série humoristique - France 2023 — TF1
Camping Paradis

21h00 Série dramatique - Australie - 2024 — France 2
Enquêtes au paradis

21h00 Téléréalité - Etats-Unis 2025 — M6
Cauchemar en cuisine

21h00 Série policière - France 2025 — CANAL+
Plaine orientale

20h50 Film de science-fiction — W9
Etats-Unis - 2023
Hypnotic

20h55 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
France - 2024
Planète B

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Cinéma - 2000 — CINE+ PREMIER
Gladiator

21h50 Rallye : WRC, Rallye de Grèce — CANAL+ SPORT
Rallye de Grèce

21h00 Comédie - France 2024 — CINE+ CINEMA
Le tableau volé

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
France - 2020
Le jardin secret

21h15 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2023
Opération fortune : ruse de guerre

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (France - 2024)
Saison 1 - Épisode 1/2

Terminal

Jack revient de deux semaines de vacances à Bogota. Au moment de passer la douane, Cathy qui possède un odorat hors du commun, le suspecte de transporter de la drogue dans ses bagages. Elle se voit contraint de faire appel à Max, le douanier le plus efficace de l'aéroport. Ce dernier a la réputation de manier avec trop de véhémence le taser. De son côté, Armelle tente de cacher à Nikki une faute grave envers un passager.

23h20

Série humoristique (Grande-Bretagne - 2023)
Saison 1 - Épisode 1/2

Such Brave Girls

Deb, mère célibataire, à la charge de ses deux filles adolescentes Josie et Billie. La famille vit dans un climat morose surtout à cause de Josie dépressive chronique. Billie ne veut pas croire que son petit ami a rompu définitivement. Pour autant, Deb décide de leur présenter Dev, son nouveau...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:09	12:33	16:25	19:52	21:40
CONSTANTINE	03:17	12:37	16:28	19:55	21:42
ALGER	03:34	12:52	16:41	20:09	21:54
OUARGLA	03:46	12:42	16:23	19:49	21:25
CHLEF	03:40	12:58	16:49	20:16	22:02
MOSTAGANEM	03:46	13:03	16:53	20:20	22:05
ORAN	03:50	13:06	16:55	20:23	22:07

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8225 – LUNDI 30 JUIN 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	21°
Oran	28°	21°
Constantine	36°	18°
Ouargla	39°	27°

PROGRAMME NATIONAL DE VACANCES

Des enfants du Sud découvrent la mer à Béjaïa

La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) ainsi que l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) de la wilaya de Béjaïa ont accueilli ces derniers jours le premier groupe d'enfants de la wilaya d'Oued Souf pour un séjour de dix jours dans le cadre du programme national des camps de vacances 2025, initié par le ministère de la Jeunesse en collaboration avec l'Agence nationale des loisirs et de la jeunesse (ANALJ).

Ce programme a été officiellement lancé la semaine dernière par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui. Environ 132 enfants ont été accueillis et sont désormais totalement pris en charge au camp de vacances de Béni K'sila, sur la côte ouest de la wilaya de Béjaïa. En parallèle, un autre groupe d'enfants de la même wilaya est hébergé à l'auberge de jeunesse de Tichy, dans le cadre du programme de mobilité et d'échange mis en place par les DJS et ODEJ des deux wilayas.

À leur arrivée, les enfants de Oued Souf ont reçu une prise en charge complète, à savoir dîner, douches, visite médicale, suivis de quelques heures de repos avant une première sortie à la plage, notamment à Ath Mendil et Tichy, pour une baignade dans la grande bleue.

Pour beaucoup d'entre eux, c'est la première fois qu'ils découvrent la mer. Tout au long de leur séjour, ces jeunes bénéficieront d'un programme riche en activités récréatives, éducatives et culturelles visant à leur faire découvrir les merveilles naturelles et patrimoniales de la wilaya de Béjaïa.



Les enfants goûtent aux plaisirs de la mer.

Des veillées animées leur sont également proposées, encadrées par des animateurs qualifiés. Les enfants participent eux-mêmes à certaines animations, favorisant leur implication et leur épanouissement.

Des visites de sites historiques, des sorties culturelles et des moments de détente sur les plages figurent aussi au programme, préparé par les centres d'accueil, afin de leur laisser des souvenirs inoubliables.

Ce programme s'inscrit dans une tradition bien établie, chaque année, Béjaïa accueille entre 2 000 et 3 500 enfants issus des wilayas du Sud, comme Tamanrasset, Djelfa, Biskra, Béchar, Ghardaïa, El Bayadh, Touggourt, Ouargla, entre autres.

Pour cette édition 2025, des groupes, venus notamment de Oued Souf, Biskra et Touggourt, sont attendus dans le cadre du programme national de vacances et des échanges interwilayas. Plus de 2 000 enfants devraient être accueillis cette année dans les différents centres et auberges de la wilaya.

Le premier groupe a été reçu officiellement par Kedjali Matoub, directeur de la jeunesse et des sports par intérim, en présence de Mohamed Meziti, directeur du centre de vacances, Nadir Dib, directeur de l'ODEJ, ainsi que Rachid Abdeli, chef de bureau des activités socio-éducatives, et le chef de service des activités d'animation de la jeunesse, entre autres responsables.

N. Bensalem

PLAGES D'ORAN

Fin de la loi du parasol

UNE VASTE opération de lutte contre l'exploitation illégale des plages a été lancée en début de semaine à Oran, conformément aux directives du wali, Samir Chibani. C'est la commune côtière d'Aïn El Turck qui a été ciblée en premier lieu, où les autorités locales ont procédé à la saisie de matériel installé illégalement sur des plages publiques.

Selon un communiqué de la wilaya, cette initiative vise à mettre un terme à la privatisation abusive de plages gratuites, souvent monopolisées par des particuliers proposant à la location, sans autorisation, des tables, chaises et parasols. L'objectif est de garantir l'accès libre, sécurisé et confortable aux plages pour tous les citoyens durant la saison estivale. L'opération, menée par la cellule de protection de l'environnement en coordination avec les services de sécurité de la daïra d'Aïn El Turck, a permis la saisie de 106 tables, 298 chaises et 69 parasols installés de manière illicite. Les contrevenants ont été conduits au poste de police pour que des mesures légales soient prises à leur encontre.

Les autorités ont rappelé que cette action s'inscrit dans une vision globale de préservation du domaine public maritime et de lutte contre les pratiques commerciales informelles qui nuisent à l'ordre et à l'égalité d'accès.

Le wali d'Oran avait déjà affiché, lors d'une réunion stratégique sur les préparatifs estivaux, sa ferme volonté de préserver le caractère public et gratuit des plages de la wilaya. Il avait mis en garde les responsables locaux contre toute complaisance à l'égard des dérives commerciales qui, chaque été, transforment certaines zones balnéaires en espaces privatisés au détriment des estivants.

Il avait également insisté sur le renforcement des contrôles, le déploiement d'équipes mixtes pour surveiller les plages et la mise en place d'un mécanisme de signalement citoyen, invitant les usagers à alerter les autorités en cas d'abus.

L'opération de ce début d'été marque ainsi un premier pas concret vers l'instauration d'un cadre estival plus juste et plus réglementé, en phase avec les aspirations des citoyens à profiter de leur littoral dans le respect de la loi.

Brahim Mazi

MESSERGHINE

Cinq blessés dans une collision

CINQ personnes ont été blessées, hier, dans une violente collision entre deux véhicules, dont un minibus de transport collectif, sur la Route nationale n°2 à hauteur de la commune de Messerghine, relevant de la daïra de Boutlélis (wilaya d'Oran). L'accident est survenu à 8h32. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Protection civile. Les victimes, âgées de 35 à 74 ans, ont été prises en charge sur les lieux par les secouristes avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Le communiqué précise que les blessés présentent des blessures de gravité variable, sans donner plus de détails sur leur état de santé.

L'accident a impliqué un minibus de transport collectif et un autre véhicule, ajoute la même source. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Il est à noter que ce nouveau drame intervient à peine 24 heures après un autre accident mortel sur le même axe routier. En effet, samedi à 10h34, une collision similaire entre deux véhicules, toujours à Messerghine, avait fait un mort, un homme âgé de 42 ans, et six blessés. Ces derniers avaient été soignés sur place avant d'être transférés vers l'hôpital de la localité.

Ces deux accidents successifs relancent la question de la sécurité routière sur la RN2, notamment dans la région de Messerghine, où la fréquence des accidents inquiète les habitants et les usagers de la route.

B. M.

5 000 DA POUR LES ÉLÈVES DE FAMILLES DÉMUNIES

Ce que prévoit le nouveau décret exécutif

UN NOUVEAU décret exécutif, publié au Journal officiel, instaure une allocation spéciale de scolarité de 5 000 dinars destinée aux élèves issus de familles démunies. Versée une fois par an avant la rentrée scolaire, cette aide vise à alléger les charges financières des ménages à faible revenu et à garantir un accès équitable à l'éducation.

Le décret n° 25-168 du 22 juin 2025 fixe les conditions et modalités d'attribution de cette allocation.

Peuvent en bénéficier les enfants dont les parents ou tuteurs ne disposent d'aucun revenu ou dont le revenu mensuel est inférieur ou égal au Salaire National Minimum Garanti (SNMG).

Pour déposer une demande, les parents ou tuteurs doivent remplir un formulaire officiel, validé par le directeur de l'établissement scolaire attestant de l'inscription de l'élève.

Le dossier, à remettre à l'établissement, doit inclure une copie de la pièce d'identité biométrique, une attestation de non-revenu ou un relevé de salaire, une attestation de non-affiliation à la sécurité sociale, et un chèque barré.

Les établissements transmettent ensuite les dossiers à l'Agence de développement social (ADS) au niveau communal. Un fichier national numérisé, mis en place par l'ADS, permet de centraliser et de suivre les demandes sur l'ensemble du territoire.

L'examen des dossiers est encadré par un comité technique administratif de wilaya, chargé de vérifier les informations, croiser les données avec les organismes compétents, et établir une liste globale des bénéficiaires.

Cette liste est ensuite soumise à une commission de wilaya, présidée par le wali, qui valide la liste finale au plus tard le 30 mai de chaque année.

Elle est ensuite transmise au directeur régional de l'ADS, chargé de procéder aux versements avant le 31 juillet.

Le financement de l'allocation est assuré par le ministère de la Solidarité nationale, qui inscrit les crédits nécessaires à son budget. La gestion et l'exécution de ces fonds sont confiées à l'ADS.

Ce nouveau dispositif remplace le décret de 2021 (n° 21-61), à l'exception de son premier article. Il vise à renforcer la rigueur et la transparence dans le traitement des demandes, tout en s'inscrivant dans une politique sociale plus large en faveur du droit à l'éducation pour tous, en particulier les enfants issus de milieux défavorisés.

Adoptée en coordination avec les ministères de la Solidarité nationale, de l'Éducation et de l'Intérieur, cette mesure reflète la volonté des autorités de soutenir les familles les plus vulnérables dans le parcours scolaire de leurs enfants.

Meriem D.